

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 868

27 avril 2010

### SOMMAIRE

68 Galtier S.A. ....	41644	Eurooffice 492 S.à r.l. ....	41661
AEIF LH Sub 01 S.à r.l. ....	41647	Eurofid S.à r.l. ....	41661
Amberley S.A. ....	41618	Eurolizenz SA ....	41650
Amigo Luxembourg S.A. ....	41662	Evolution Groupe S.A. ....	41645
Arbo Property Services S.A. ....	41645	Feld International S.A. ....	41647
Arcades International S.A. ....	41662	Fiat Finance and Trade Ltd ....	41650
Ashwell Rated S.A. ....	41646	Finstone S.à r.l. ....	41649
Ball Delaware Holdings S.C.S. ....	41662	Flux Re S.A. ....	41649
BIP PD Ports Capital Management SCA .....	41652	Frisco S.à r.l. ....	41649
BRC Luxembourg ....	41646	Frisco S.à r.l. ....	41649
Cairngorm Oil & Gas Luxembourg S.à r.l. .....	41662	Fux S.A. ....	41649
Cathare Wines S.A. ....	41661	Jamyco Holding S.A. ....	41618
Chinese King S.à r.l. ....	41664	Jaron & Jaron ....	41664
CNH Europe Holding S.A. ....	41651	Kulicke and Soffa Luxembourg S.à r.l. ....	41648
COLT Lux Finance S.à r.l. ....	41645	LS Avanz ....	41647
COLT Lux Group Holding S.à r.l. ....	41645	Malvern S.A. ....	41648
COLT Lux Holding S.à r.l. ....	41646	Mana Holding S.A. ....	41664
CSC Pharmaceuticals S.A. ....	41663	Portugal (Brisa) 2 S.à r.l. ....	41648
CVI GVF Luxembourg One S.à r.l. ....	41646	Portugal (Brisa) S.à r.l. ....	41647
Dirbach Immo S.A. ....	41651	RM2 International S.A. ....	41648
Eagle (EU) S.à r.l. ....	41650	TeamSystem Integral Investors ....	41648
Eagle (EU) S.à r.l. ....	41651	Valor Investors S.A. ....	41664
Eagle (US) S.à r.l. ....	41651	Vanguard Investments S.A. ....	41664
Endurance Investment Management ....	41661	WARSTEINER Africa S.à r.l. ....	41662
EPIC Euro Property 1 S.à r.l. ....	41650	Yellow Trading S.A. ....	41663
EPIC Euro Property 2 S.à r.l. ....	41651	Zeimes Marc, s.à r.l. ....	41663
Eurasia Estinvest ....	41650	Zephyrinvest S.A. ....	41663
		Zethos Investment S.A. ....	41663

**Amberley S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 78.952.

—  
EXTRAIT

Madame Carine Agostini, Messieurs Federigo Cannizzaro et Jean-Marc Debaty ont démissionné, avec effet immédiat, de leur fonction d'Administrateur.

La société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. en abrégé INTERCONSULT, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 40.312, a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Le siège social de la société AMBERLEY S.A., inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 78.952 a été dénoncé, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16.03.2010.

Carine Agostini / Angelina Scarcelli.

Référence de publication: 2010040597/15.

(100039645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2010.

---

**Jamyc Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 23.759.

—  
In the year two thousand and ten, on the twenty-fifth day of the month of February.

Before Us Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Jamyc Holding S.A." having its registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, incorporated by deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on 30<sup>th</sup> December 1985, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et des Associations (the "Mémorial"), number C-67 of 15<sup>th</sup> March, 1986. The articles of association have been amended by two deeds of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen of 11<sup>th</sup> December, 1987 and 8<sup>th</sup> February, 1993 published in the Mémorial, number C-66 of 15<sup>th</sup> March, 1988 and number C-223 of 18<sup>th</sup> May, 1993, respectively.

The meeting is presided over by Me Sascha NOLTE, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Me Stéphanie DAMIEN, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Me Sophie BRONKART, residing professionally in Luxembourg.

The chairman declares and requests the notary to record that:

I. The shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies of the represented shareholders will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II. It appears from this attendance list that all the shares issued by the Company are represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Transfer of the registered office, the principal establishment and the place of effective management of the Company from Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to Flemming House, Wickhams Cay, P.O. Box 662, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, (the "Transfer") and adoption of the nationality of the British Virgin Islands by the Company;

2. Restatement of the articles of association of the Company to adapt them to the laws of the BVI;

3. Removal of Mrs Laura E. Bustani and Mr Sheikh Fouad El-Khazen as directors and removal of the statutory auditor of the Company and discharge for the performance of their respective mandate;

4. Appointment of Mrs Laura Manuela Lobna Nor Maria El-Khazen Lahoud and Mr Earl F. Glock as directors of the Company until the annual general meeting of shareholders of the Company to be held in 2015;

5. Striking off of the Company from the Register of Trade and Companies of Luxembourg upon receipt of the confirmation of the registration of the Company in the Registrar of Corporate Affairs of the British Virgin Islands;

6. Appointment of Patrick Santer and/or Sophie Bronkart and/or any lawyer of Elvinger, Hoss & Prussen each acting individually, to perform all acts and formalities in connection with the Transfer;

7. Miscellaneous

After the foregoing has been approved by the meeting, the same unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolves to transfer the registered office, the principal establishment and the place of effective management of the Company from Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to Flemming House, Wickhams Cay, P.O. Box 662, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, which shall become the Company's registered office.

The Transfer and the change of its nationality will be carried out without interruption in the legal personality of the Company, subject to the fulfillment of the condition precedent indicated below. As a result of such Transfer and change of nationality, the Company is continued as a BVI Business Company in the British Virgin Islands pursuant to Section 180 of the BVI Business Companies Act, 2004.

It was resolved that the Company's Registered Agent in the British Virgin Islands will be Citco B.V.I. Limited, Wickhams Cay, P.O. Box 662, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, which is authorized to file the continuation of the Company with the Registrar of Corporate Affairs of the British Virgin Islands British Virgin Islands.

The Company will not maintain a subsidiary or other legal entity in the Grand-Duchy of Luxembourg.

*Second resolution*

The Meeting further resolves to amend and restate the articles of association of the Company to adapt them to the laws of the British Virgin Islands and so to read as follows:

TERRITORY OF THE BRITISH VIRGIN ISLANDS  
THE BVI BUSINESS COMPANIES ACT 2004  
MEMORANDUM OF ASSOCIATION  
OF  
JAMYCO HOLDING S.A.  
A COMPANY LIMITED BY SHARES

**1. Definitions and Interpretation.**

1.1 In this Memorandum of Association and the attached Articles of Association, if not inconsistent with the subject or context:

"Act" means the BVI Business Companies Act (No. 16 of 2004) and includes the regulations made under the Act;

"Articles" means the attached Articles of Association of the Company;

"Chairman of the Board" has the meaning specified in Regulation 12;

"Days" mean calendar days;

"Distribution" in relation to a distribution by the Company means the direct or indirect transfer of an asset, other than Shares, to or for the benefit of the Shareholder in relation to Shares held by a Shareholder, and whether by means of a purchase of an asset, the redemption or other acquisition of Shares, a distribution of indebtedness or otherwise, and includes a dividend;

"Eligible Person" means individuals, corporations, trusts, the estates of deceased individuals, partnerships and unincorporated associations of persons;

"Memorandum" means this Memorandum of Association of the Company;

"Registrar" means the Registrar of Corporate Affairs appointed under section 229 of the Act;

"Resolution of Directors" means either:

(a) a resolution approved at a duly convened and constituted meeting of directors of the Company or of a committee of directors of the Company by the affirmative vote of a majority of the directors present at the meeting who voted except that where a director is given more than one vote, he shall be counted by the number of votes he casts for the purpose of establishing a majority; or

(b) a resolution consented to in writing by all directors or by all members of a committee of directors of the Company, as the case may be;

"Resolution of Shareholders" means either:

(a) a resolution approved at a duly convened and constituted meeting of the Shareholders of the Company by the affirmative vote of a majority of the votes of the Shares entitled to vote thereon which were present at the meeting and were voted; or

(b) a resolution consented to in writing by a majority of the votes of Shares entitled to vote thereon;

"Seal" means any seal which has been duly adopted as the common seal of the Company;

"Securities" means Shares and debt obligations of every kind of the Company, and including without limitation options, warrants and rights to acquire shares or debt obligations;

"Share" means a share issued or to be issued by the Company;

"Shareholder" means an Eligible Person whose name is entered in the register of members of the Company as the holder of one or more Shares or fractional Shares;

"Treasury Share" means a Share that was previously issued but was repurchased, redeemed or otherwise acquired by the Company and not cancelled; and

"written" or any term of like import includes information generated, sent, received or stored by electronic, electrical, digital, magnetic, optical, electromagnetic, biometric or photonic means, including electronic data interchange, electronic mail, telegram, telex or telecopy, and "in writing" shall be construed accordingly.

1.2 In the Memorandum and the Articles, unless the context otherwise requires a reference to:

- (a) a "Regulation" is a reference to a regulation of the Articles;
- (b) a "Clause" is a reference to a clause of the Memorandum;
- (c) voting by Shareholders is a reference to the casting of the votes attached to the Shares held by the Shareholder voting;
- (d) the Act, the Memorandum or the Articles is a reference to the Act or those documents as amended; and
- (e) the singular includes the plural and vice versa.

1.3 Any words or expressions defined in the Act unless the context otherwise requires bear the same meaning in the Memorandum and Articles unless otherwise defined herein.

1.4 Headings are inserted for convenience only and shall be disregarded in interpreting the Memorandum and Articles.

**2. Name.** The name of the Company is Jamyco Holding S.A.

**3. Status.** The Company is a company limited by shares.

**4. Registered office and Registered agent.**

4.1 The first registered office of the Company is at Flemming House, Wickhams Cay, P.O. Box 662, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, the office of the first registered agent.

4.2 The first registered agent of the Company is Citco B.V.I. Limited of Wickhams Cay, P.O. Box 662, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

4.3 The Company may by Resolution of Shareholders or by Resolution of Directors change the location of its registered office or changes its registered agent.

4.4 Any change of registered office or registered agent will take effect on the registration by the Registrar of a notice of the change filed by the existing registered agent or a legal practitioner in the British Virgin Islands acting on behalf of the Company.

**5. Capacity and Powers.**

5.1 Subject to 5.2 below, the Company has full rights, powers, privileges and capacity to carry on or undertake any business or activity, do any act or enter into any transaction not prohibited by the Act or any other British Virgin Islands legislation:

5.2 For the purposes of section 9(4) of the Act, the Company has no power to:

- (a) carry on banking or trust business, unless it is licensed under the Banks and Trust Companies Act, 1990;
- (b) carry on business as an insurance or as a reinsurance company, insurance agent or insurance broker, unless it is licensed under an enactment authorising it to carry on that business;
- (c) carry on the business of company management unless it is licensed under the Companies Management Act, 1990;
- (d) carry on the business of providing the registered office or the registered agent for companies incorporated in the British Virgin Islands; or
- (e) carry on the business as a mutual fund, mutual fund manager or mutual fund administrator unless it is licensed under the Mutual Funds Act, 1996.

**6. Number and Classes of shares.**

6.1 The Company is authorised to issue a maximum of 50,000 shares with a par value of USD1.00 of a single class.

6.2 The shares in the Company shall be issued in the currency of the United States of America.

6.3 The Company may issue fractional Shares and a fractional Share shall have the corresponding fractional rights, obligations and liabilities of a whole share of the same class or series of shares.

**7. Designations, Powers, Preferences, Etc. of shares.**

7.1 Each Share in the Company confers upon the Shareholder:

- (a) the right to one vote at a meeting of the Shareholders of the Company or on any Resolution of Shareholders;
- (b) the right to an equal share in any dividend paid by the Company; and
- (c) the right to an equal share in the distribution of the surplus assets of the Company on its liquidation.

7.2 The Company may by Resolution of Directors redeem, purchase or otherwise acquire all or any of the its Shares to Regulation 3 of the Articles.

**8. Variation of rights.** The rights attached to Shares as specified in Clause 7 may only, whether or not the Company is being wound up, be varied with the consent in writing of or by a resolution passed at a meeting by the holders of more than 50 per cent of the issued Shares of that class.

**9. Registered shares.**

9.1 The Company shall issue registered shares only.

9.2 The Company is not authorised to issue bearer shares, convert registered shares to bearer shares or exchange registered shares for bearer shares.

**10. Transfer of shares.**

10.1 The Company shall, on receipt of an instrument of transfer complying with Sub-Regulation 6.1 of the Articles, enter the name of the transferee of a Share in the register of members unless the directors resolve to refuse or delay the registration of the transfer for the reason detailed in sub-regulation 10.2 which shall be specified in a Resolution of Directors.

10.2 The directors may not resolve to refuse or delay the registration of a transfer of Shares unless the Shareholder has failed to pay an amount due in respect of the Share.

10.3 The Personal Representative of a deceased shareholder may transfer a share even though the Personal Representative is not a shareholder at the time of the transfer.

**11. Amendment of memorandum and Articles.**

11.1 Subject to Clause 8, the Company may amend its Memorandum or Articles by a Resolution of Shareholders or by a Resolution of Directors, save that no amendment may be made by a Resolution of Directors:

- (a) to restrict the rights or powers of the Shareholders to amend the Memorandum or Articles;
- (b) to change the percentage of Shareholders required to pass a Resolution of Shareholders to amend the Memorandum or Articles;
- (c) in circumstances where the Memorandum or Articles cannot be amended by the Shareholders; or
- (d) to Clauses 7, 8 or 9 or this Clause 12.

11.2 Any amendment of the Memorandum or Articles will take effect on the registration by the Registrar of a notice of amendment, or restated Memorandum and Articles, filed by the registered agent.

TERRITORY OF THE BRITISH VIRGIN ISLANDS  
THE BVI BUSINESS COMPANIES ACT 2004  
ARTICLES OF ASSOCIATION  
OF  
JAMYCO HOLDING S.A.  
A COMPANY LIMITED BY SHARES

**1. Registered shares.**

1.1 Every Shareholder is entitled to a certificate signed by a director of the Company or under the Seal specifying the number of Shares held by him and the signature of the director and the Seal may be facsimiles.

1.2 Any Shareholder receiving a certificate shall indemnify and hold the Company and its directors and officers harmless from any loss or liability which it or they may incur by reason of any wrongful or fraudulent use or representation made by any person by virtue of the possession thereof. If a certificate for Shares is worn out or lost it may be renewed on production of the worn out certificate or on satisfactory proof of its loss together with such indemnity as may be required by a Resolution of Directors.

1.3 If several Eligible Persons are registered as joint holders of any Shares, any one of such Eligible Persons may give an effectual receipt for any Distribution.

**2. Shares.**

2.1 Shares and other Securities may be issued at such times, to such Eligible Persons, for such consideration and on such terms as the directors may by Resolution of Directors determine.

2.2 Section 46 of the Act (Pre-emptive rights) does not apply to the Company.

2.3 A Share may be issued for consideration in any form, including money, a promissory note, real property, personal property (including goodwill and know-how) or a contract for future services.

2.4 No Shares may be issued for a consideration other than money, unless a Resolution of Directors has been passed stating:

- (a) the amount to be credited for the issue of the Shares;
- (b) their determination of the reasonable present cash value of the non-money consideration for the issue; and
- (c) that, in their opinion, the present cash value of the non-money consideration for the issue is not less than the amount to be credited for the issue of the Shares.

2.5 The Company shall keep a register (the "register of members") containing:

- (a) the names and addresses of the Eligible Persons who hold Shares;
- (b) the number of each class and series of Shares held by each Shareholder;
- (c) the date on which the name of each Shareholder was entered in the register of members; and
- (d) the date on which any Eligible Person ceased to be a Shareholder.

2.6 The register of members may be in any such form as the directors may approve, but if it is in magnetic, electronic or other data storage form, the Company must be able to produce legible evidence of its contents. Until the directors otherwise determine, the magnetic, electronic or other data storage form shall be the original register of members.

2.7 A Share is deemed to be issued when the name of the Shareholder is entered in the register of members.

### **3. Redemption of shares and Treasury shares.**

3.1 The Company may purchase, redeem or otherwise acquire and hold its own Shares save that the Company may not purchase, redeem or otherwise acquire its own Shares without the consent of Shareholders whose Shares are to be purchased, redeemed or otherwise acquired, unless the Company is permitted by the Act or any other provision in the Memorandum or Articles to purchase, redeem or otherwise acquire the Shares without their consent.

3.2 The Company may only offer to acquire Shares if at the relevant time the directors determine by Resolution of Directors that immediately after the acquisition the value of the Company's assets will exceed its liabilities and the Company will be able to pay its debts as they fall due.

3.3 Sections 60 (Process for acquisition of own shares), 61 (Offer to one or more shareholders) and 62 (Shares redeemed otherwise than at the option of company) of the Act shall not apply to the Company.

3.4 Shares that the Company purchases, redeems or otherwise acquires pursuant to this Regulation may be cancelled or held as Treasury Shares except to the extent that such Shares are in excess of 50 percent of the issued Shares (excluding Shares that have been cancelled), in which case they shall be cancelled but they shall be available for reissue.

3.5 All rights and obligations attaching to a Treasury Share are suspended and shall not be exercised by the Company while it holds the Share as a Treasury Share.

3.6 Treasury Shares may be disposed of by the Company on such terms and conditions (not otherwise inconsistent with the Memorandum and Articles) as the Company may by Resolution of Directors determine.

### **4. Mortgages and Charges of Shares.**

4.1 Shareholders may mortgage or charge their Shares.

4.2 There shall be entered in the register of members at the written request of the Shareholder:

- (a) a statement that the Shares held by him are mortgaged or charged;
- (b) the name of the mortgagee or chargee; and
- (c) the date on which the particulars specified in subparagraphs (a) and (b) are entered in the register of members.

4.3 Where particulars of a mortgage or charge are entered in the register of members, such particulars may be cancelled:

- (a) with the written consent of the named mortgagee or chargee or anyone authorised to act on his behalf; or
- (b) upon evidence satisfactory to the directors of the discharge of the liability secured by the mortgage or charge and the issue of such indemnities as the directors shall consider necessary or desirable.

4.4 Whilst particulars of a mortgage or charge over Shares are entered in the register of members pursuant to this Regulation:

- (a) no transfer of any Share the subject of those particulars shall be effected;
- (b) the Company may not purchase, redeem or otherwise acquire any such Share; and
- (c) no replacement certificate shall be issued in respect of such Shares, without the written consent of the named mortgagee or chargee.

### **5. Forfeiture.**

5.1 Shares that are not fully paid on issue are subject to the forfeiture provisions set forth in this Regulation and for this purpose Shares issued for a promissory note or a contract for future services are deemed to be not fully paid.

5.2 A written notice of call specifying the date for payment to be made shall be served on the Shareholder who defaults in making payment in respect of the Shares.

5.3 The written notice of call referred to in Sub-Regulation 5.2 shall name a further date not earlier than the expiration of 14 days from the date of service of the notice on or before which the payment required by the notice is to be made and shall contain a statement that in the event of nonpayment at or before the time named in the notice the Shares, or any of them, in respect of which payment is not made will be liable to be forfeited.

5.4 Where a written notice of call has been issued pursuant to Sub-Regulation 5.3 and the requirements of the notice have not been complied with, the directors may, at any time before tender of payment, forfeit and cancel the Shares to which the notice relates.

5.5 The Company is under no obligation to refund any moneys to the Shareholder whose Shares have been cancelled pursuant to Sub-Regulation 5.4 and that Shareholder shall be discharged from any further obligation to the Company.

#### **6. Transfer of shares.**

6.1 Shares may be transferred by a written instrument of transfer signed by the transferor and by the transferee, and containing the name and address of the transferee, which shall be sent to the Company for registration.

6.2 The transfer of a Share is effective when the name of the transferee is entered on the register of members.

6.3 If the directors of the Company are satisfied that an instrument of transfer relating to Shares has been signed but that the instrument has been lost or destroyed, they may resolve by Resolution of Directors:

- (a) to accept such evidence of the transfer of Shares as they consider appropriate; and
- (b) that the transferee's name should be entered in the register of members notwithstanding the absence of the instrument of transfer.

6.4 Subject to Subsections 52(2) and 53 of the Act and Clause 10.3 of the Memorandum, the personal representative of a deceased Shareholder shall send to the Company written evidence of his appointment as personal representative prior to any transfer of Shares, such evidence may come in the form of a grant of probate of the deceased's will, or grant of letters of administration of the deceased's estate, or confirmation of the appointment as executor or administrator of a deceased member's estate.

6.5 The production to the Company of any document which is reasonable evidence of a grant of probate of the will, or grant of letters of administration of the estate, or confirmation of the appointment as executor, of a deceased member shall be accepted by the Company even if the deceased is domiciled outside the British Virgin Islands if the document is issued by a foreign court which had competent jurisdiction in the matter.

6.6 The directors must register the transfer of Shares in the Register of Members if the written instrument of transfer signed by a personal representative and by the transferee comply with Clause 10 of the Memorandum and with Sub-regulations 6.1 to 6.4 of the Articles of Association.

#### **7. Meetings and Consents of shareholders.**

7.1 Any director of the Company may convene meetings of the Shareholders at such times and in such manner and places within or outside the British Virgin Islands as the director considers necessary or desirable.

7.2 Upon the written request of Shareholders entitled to exercise 30 per cent or more of the voting rights in respect of the matter for which the meeting is requested the directors shall convene a meeting of Shareholders.

7.3 The director convening a meeting shall give not less than 7 days' notice of a meeting of Shareholders to:

- (a) those Shareholders whose names on the date the notice is given appear as Shareholders in the register of members of the Company and are entitled to vote at the meeting; and
- (b) the other directors.

7.4 The director convening a meeting of Shareholders may fix as the record date for determining those Shareholders that are entitled to vote at the meeting the date notice is given of the meeting or such other date as may be specified in the notice, being a date not earlier than the date of the notice.

7.5 A meeting of Shareholders held in contravention of the requirement to give notice is valid if Shareholders holding at least 90 per cent of the total voting rights on all the matters to be considered at the meeting have waived notice of the meeting and, for this purpose, the presence of a Shareholder at the meeting shall constitute waiver in relation to all the Shares which that Shareholder holds.

7.6 The inadvertent failure of a director who convenes a meeting to give notice of a meeting to a Shareholder or another director, or the fact that a Shareholder or another director has not received notice, does not invalidate the meeting.

7.7 A Shareholder may be represented at a meeting of Shareholders by a proxy who may speak and vote on behalf of the Shareholder.

7.8 The instrument appointing a proxy shall be produced at the place designated for the meeting before the time for holding the meeting at which the person named in such instrument proposes to vote. The notice of the meeting may specify an alternative or additional place or time at which the proxy shall be presented.

7.9 The instrument appointing a proxy shall be in substantially the following form or such other form as the chairman of the meeting shall accept as properly evidencing the wishes of the Shareholder appointing the proxy.

"We being a Shareholder of the above Company HEREBY APPOINT...

... of ... or failing him ...

of ... to be my/our proxy to vote for me/us

at the meeting of Shareholders to be held on the ... day of

..., 20 ... and at any adjournment thereof.

(Any restrictions on voting to be inserted here.)

Signed this day of, 20\_

Shareholder: "

7.10 The following applies where Shares are jointly owned:

(a) if two or more persons hold Shares jointly each of them may be present in person or by proxy at a meeting of Shareholders and may speak as a Shareholder;

(b) if only one of the joint owners is present in person or by proxy he may vote on behalf of all joint owners; and

(c) if two or more of the joint owners are present in person or by proxy they must vote as one, and in case of discrepancy among the joint owners, the vote of that person whose name appears first among such voting joint holders in the share register shall alone be counted.

7.11 A Shareholder shall be deemed to be present at a meeting of Shareholders if he participates by telephone or other electronic means and all Shareholders participating in the meeting are able to hear each other.

7.12 A meeting of Shareholders is duly constituted if, at the commencement of the meeting, there are present in person or by proxy not less than 50 per cent of the votes of the Shares or class or series of Shares entitled to vote on Resolutions of Shareholders to be considered at the meeting. A quorum may comprise a single Shareholder or proxy and then such person may pass a Resolution of Shareholders and a certificate signed by such person accompanied where such person be a proxy by a copy of the proxy instrument shall constitute a valid Resolution of Shareholders.

7.13 If within two hours from the time appointed for the meeting a quorum is not present, the meeting, if convened upon the requisition of Shareholders, shall be dissolved; in any other case it shall stand adjourned to the next business day in the jurisdiction in which the meeting was to have been held at the same time and place or to such other time and place as the directors may determine, and if at the adjourned meeting there are present within one hour from the time appointed for the meeting in person or by proxy not less than one third of the votes of the Shares or each class or series of Shares entitled to vote on the matters to be considered by the meeting, those present shall constitute a quorum but otherwise the meeting shall be dissolved.

7.14 At every meeting of Shareholders, the Chairman of the Board shall preside as chairman of the meeting. If there is no Chairman of the Board or if the Chairman of the Board is not present at the meeting, the Shareholders present shall choose one of their number to be the chairman. If the Shareholders are unable to choose a chairman for any reason, then the person representing the greatest number of voting Shares present in person or by proxy at the meeting shall preside as chairman failing which the oldest individual Shareholder or representative of a Shareholder present shall take the chair.

7.15 The chairman may, with the consent of the meeting, adjourn any meeting from time to time, and from place to place, but no business shall be transacted at any adjourned meeting other than the business left unfinished at the meeting from which the adjournment took place.

7.16 At any meeting of the Shareholders the chairman is responsible for deciding in such manner as he considers appropriate whether any resolution proposed has been carried or not and the result of his decision shall be announced to the meeting and recorded in the minutes of the meeting. If the chairman has any doubt as to the outcome of the vote on a proposed resolution, he shall cause a poll to be taken of all votes cast upon such resolution. If the chairman fails to take a poll then any Shareholder present in person or by proxy who disputes the announcement by the chairman of the result of any vote may immediately following such announcement demand that a poll be taken and the chairman shall cause a poll to be taken. If a poll is taken at any meeting, the result shall be announced to the meeting and recorded in the minutes of the meeting.

7.17 Subject to the specific provisions contained in this Regulation for the appointment of representatives of Eligible Persons other than individuals the right of any individual to speak for or represent a Shareholder shall be determined by the law of the jurisdiction where, and by the documents by which, the Eligible Person is constituted or derives its existence. In case of doubt, the directors may in good faith seek legal advice from any qualified person and unless and until a court of competent jurisdiction shall otherwise rule, the directors may rely and act upon such advice without incurring any liability to any Shareholder or the Company.

7.18 Any Eligible Person other than an individual which is a Shareholder may by resolution of its directors or other governing body authorise such individual as it thinks fit to act as its representative at any meeting of Shareholders or of any class of Shareholders, and the individual so authorised shall be entitled to exercise the same rights on behalf of the Eligible Person which he represents as that Eligible Person could exercise if it were an individual.

7.19 The chairman of any meeting at which a vote is cast by proxy or on behalf of any Eligible Person other than an individual may call for a notarially certified copy of such proxy or authority which shall be produced within 7 days of being so requested or the votes cast by such proxy or on behalf of such Eligible Person shall be disregarded.

7.20 Directors of the Company may attend and speak at any meeting of Shareholders and at any separate meeting of the holders of any class or series of Shares.

7.21 An action that may be taken by the Shareholders at a meeting may also be taken by a Resolution of Shareholders consented to in writing, without the need for any notice, but if any Resolution of Shareholders is adopted otherwise than by the unanimous written consent of all Shareholders, a copy of such resolution shall forthwith be sent to all Shareholders not consenting to such resolution. The consent may be in the form of counterparts, each counterpart being signed by one or more Shareholders. If the consent is in one or more counterparts, and the counterparts bear different dates, then



the resolution shall take effect on the earliest date upon which Eligible Persons holding a sufficient number of votes of Shares to constitute a Resolution of Shareholders have consented to the resolution by signed counterparts.

#### **8. Directors.**

8.1 The first directors of the Company shall be appointed by the first registered agent within 30 days of the incorporation of the Company or within the period established by the Act; and thereafter, the directors shall be elected by Resolution of Shareholders or by Resolution of Directors for such term as the Shareholders or directors determine.

8.2 No person shall be appointed as a director of the Company unless he has consented in writing to act as a director.

8.3 The following disqualified for appointment as the director of a Company:

- (a) an individual who is under 18 years of age;
- (b) a person who is a disqualified person within the meaning of section 260(4) of the Insolvency Act;
- (c) a person who is a restricted person within the meaning of section 409 of the Insolvency Act; and
- (d) an undischarged bankrupt;

8.4 A person who acts as a director of a company whilst disqualified under regulation 8.3 is nevertheless deemed to be a director of the company for the purposes of any provision of the Memorandum and Articles and of the Act that imposes a duty or obligation on a director.

8.5 The minimum number of directors shall be one and the maximum number shall be 12.

8.6 Each director holds office for the term, if any, fixed by the Resolution of Shareholders or Resolution of Directors appointing him, or until his earlier death, resignation or removal. If no term is fixed on the appointment of a director, the director serves indefinitely until his earlier death, resignation or removal.

8.7 A director may be removed from office,

(a) with or without cause, by a Resolution of Shareholders passed at a meeting of Shareholders called for the purposes of removing the director or for purposes including the removal of the director or by a written resolution passed by at least seventy five per cent of the Shareholders of the Company entitled to vote

(b) by a Resolution of Directors passed at a meeting of directors called for the purpose of removing the director or for purposes including the removal of the director, exclusively for the events detailed in regulation 8.3 above and Section 111 of the Act.

8.8 A director may resign his office by giving written notice of his resignation to the Company and the resignation has effect from the date the notice is received by the Company or from such later date as may be specified in the notice. A director shall resign forthwith as a director if he is, or becomes, disqualified from acting as a director under the Act.

8.9 The office of director shall be vacated if the director:

- (a) Is removed from office by an ordinary resolution of members; or
- (b) Becomes disqualified to act as a director under Section 111 of the Act and regulation 8.3 above.

8.10 The Company shall keep a register of directors containing:

- (a) the names and addresses of the persons who are directors of the Company;
- (b) the date on which each person whose name is entered in the register was appointed as a director of the Company;
- (c) the date on which each person named as a director ceased to be a director of the Company; and
- (d) such other information as may be prescribed by the Act.

8.11 The register of directors may be kept in any such form as the directors may approve, but if it is in magnetic, electronic or other data storage form, the Company must be able to produce legible evidence of its contents. Until a Resolution of Directors determining otherwise is passed, the magnetic, electronic or other data storage shall be the original register of directors.

8.12 The directors may, by a Resolution of Directors, fix the emoluments of directors with respect to services to be rendered in any capacity to the Company.

8.13 A director is not required to hold a Share as a qualification to office.

8.14 Where the Company has only one member who is an individual and that member is also the sole director of the company, that sole member/director may, by instrument in writing, nominate a person who is not disqualified from being a director of the company under regulation 8.3 above and Section 111 of the Act as a reserve director of the Company to act in the place of the sole director in the event of his death.

#### **9. Powers of directors.**

9.1 The business and affairs of the Company shall be managed by, or under the direction or supervision of, the directors of the Company. The directors of the Company have all the powers necessary for managing, and for directing and supervising, the business and affairs of the Company. The directors may pay all expenses incurred preliminary to and in connection with the incorporation of the Company and may exercise all such powers of the Company as are not by the Act or by the Memorandum or the Articles required to be exercised by the Shareholders.

9.2 Each director shall exercise his powers for a proper purpose and shall not act or agree to the Company acting in a manner that contravenes the Memorandum, the Articles or the Act. Each director, in exercising his powers or performing his duties, shall act honestly and in good faith in what the director believes to be the best interests of the Company.

9.3 If the Company is the wholly owned subsidiary of a holding company, a director of the Company may, when exercising powers or performing duties as a director, act in a manner which he believes is in the best interests of the holding company even though it may not be in the best interests of the Company.

9.4 Any director which is a body corporate may appoint any individual as its duly authorised representative for the purpose of representing it at meetings of the directors, with respect to the signing of consents or otherwise.

9.5 The continuing directors may act notwithstanding any vacancy in their body.

9.6 The directors may by Resolution of Directors exercise all the powers of the Company to incur indebtedness, liabilities or obligations and to secure indebtedness, liabilities or obligations whether of the Company or of any third party.

9.7 All cheques, promissory notes, drafts, bills of exchange and other negotiable instruments and all receipts for moneys paid to the Company shall be signed, drawn, accepted, endorsed or otherwise executed, as the case may be, in such manner as shall from time to time be determined by Resolution of Directors.

9.8 For the purposes of Section 175 (Disposition of assets) of the Act, the directors may by Resolution of Directors determine that any sale, transfer, lease, exchange or other disposition is in the usual or regular course of the business carried on by the Company and such determination is, in the absence of fraud, conclusive.

#### **10. Proceedings of directors.**

10.1 Any one director of the Company may call a meeting of the directors by sending a written notice to each other director.

10.2 The directors of the Company or any committee thereof may meet at such times and in such manner and places within or outside the British Virgin Islands as the directors may determine to be necessary or desirable.

10.3 A director is deemed to be present at a meeting of directors if he participates by telephone or other electronic means and all directors participating in the meeting are able to hear each other.

10.4 A director shall be given not less than 3 days' notice of meetings of directors, but a meeting of directors held without 3 days' notice having been given to all directors shall be valid if all the directors entitled to vote at the meeting who do not attend waive notice of the meeting, and for this purpose the presence of a director at a meeting shall constitute waiver by that director. The inadvertent failure to give notice of a meeting to a director, or the fact that a director has not received the notice, does not invalidate the meeting.

10.5 A director may by a written instrument appoint an alternate who need not be a director and the alternate shall be entitled to attend meetings in the absence of the director who appointed him and to vote or consent in place of the director until the appointment lapses or is terminated.

10.6 A meeting of directors is duly constituted for all purposes if at the commencement of the meeting there are present in person or by alternate not less than one-half of the total number of directors, unless there are only 2 directors in which case the quorum is 2.

10.7 If the Company has only one director the provisions herein contained for meetings of directors do not apply and such sole director has full power to represent and act for the Company in all matters as are not by the Act, the Memorandum or the Articles required to be exercised by the Shareholders. In lieu of minutes of a meeting the sole director shall record in writing and sign a note or memorandum of all matters requiring a Resolution of Directors. Such a note or memorandum constitutes sufficient evidence of such resolution for all purposes.

10.8 At meetings of directors at which the Chairman of the Board is present, he shall preside as chairman of the meeting. If there is no Chairman of the Board or if the Chairman of the Board is not present, the directors present shall choose one of their number to be chairman of the meeting.

10.9 An action that may be taken by the directors or a committee of directors at a meeting may also be taken by a Resolution of Directors or a resolution of a committee of directors consented to in writing by all directors or by all members of the committee, as the case may be, without the need for any notice. The consent may be in the form of counterparts each counterpart being signed by one or more directors. If the consent is in one or more counterparts, and the counterparts bear different dates, then the resolution shall take effect on the date upon which the last director has consented to the resolution by signed counterparts.

#### **11. Committees.**

11.1 The directors may, by Resolution of Directors, designate one or more committees, each consisting of one or more directors, and delegate one or more of their powers, including the power to affix the Seal, to the committee.

11.2 The directors have no power to delegate to a committee of directors any of the following powers:

- (a) to amend the Memorandum or the Articles;
- (b) to designate committees of directors;
- (c) to delegate powers to a committee of directors;

- (d) to appoint directors;
- (e) to appoint an agent;
- (f) to approve a plan of merger, consolidation or arrangement; or
- (g) to make a declaration of solvency or to approve a liquidation plan.

11.3 Sub-Regulation 11.2(b) and (c) do not prevent a committee of directors, where authorised by the Resolution of Directors appointing such committee or by a subsequent Resolution of Directors, from appointing a sub-committee and delegating powers exercisable by the committee to the sub-committee.

11.4 The meetings and proceedings of each committee of directors consisting of 2 or more directors shall be governed mutatis mutandis by the provisions of the Articles regulating the proceedings of directors so far as the same are not superseded by any provisions in the Resolution of Directors establishing the committee.

11.5 Where the directors delegate their powers to a committee of directors they remain responsible for the exercise of that power by the committee, unless they believed on reasonable grounds at all times before the exercise of the power that the committee would exercise the power in conformity with the duties imposed on directors of the Company under the Act.

## **12. Officers and Agents.**

12.1 The Company may by Resolution of Directors appoint officers of the Company at such times as may be considered necessary or expedient. Such officers may consist of a Chairman of the Board of Directors, a president and one or more vice-presidents, secretaries and treasurers and such other officers as may from time to time be considered necessary or expedient. Any number of offices may be held by the same person.

12.2 The officers shall perform such duties as are prescribed at the time of their appointment subject to any modification in such duties as may be prescribed thereafter by Resolution of Directors. In the absence of any specific prescription of duties it shall be the responsibility of the Chairman of the Board to preside at meetings of directors and Shareholders, the president to manage the day to day affairs of the Company, the vice-presidents to act in order of seniority in the absence of the president but otherwise to perform such duties as may be delegated to them by the president, the secretaries to maintain the register of members, minute books and records (other than financial records) of the Company and to ensure compliance with all procedural requirements imposed on the Company by applicable law, and the treasurer to be responsible for the financial affairs of the Company.

12.3 The emoluments of all officers shall be fixed by Resolution of Directors.

12.4 The officers of the Company shall hold office until their successors are duly appointed, but any officer elected or appointed by the directors may be removed at any time, with or without cause, by Resolution of Directors. Any vacancy occurring in any office of the Company may be filled by Resolution of Directors.

12.5 The directors may, by a Resolution of Directors, appoint any person, including a person who is a director, to be an agent of the Company. An agent of the Company shall have such powers and authority of the directors, including the power and authority to affix the Seal, as are set forth in the Articles or in the Resolution of Directors appointing the agent, except that no agent has any power or authority with respect to the matters specified in Sub-Regulation 11.2. The Resolution of Directors appointing an agent may authorise the agent to appoint one or more substitutes or delegates to exercise some or all of the powers conferred on the agent by the Company. The directors may remove an agent appointed by the Company and may revoke or vary a power conferred on him.

## **13. Conflict of interests.**

13.1 A director of the Company shall, forthwith after becoming aware of the fact that he is interested in a transaction entered into or to be entered into by the Company, disclose the interest to all other directors of the Company.

13.2 For the purposes of Sub-Regulation 13.1, a disclosure to all other directors to the effect that a director is a member, director or officer of another named entity or has a fiduciary relationship with respect to the entity or a named individual and is to be regarded as interested in any transaction which may, after the date of the entry or disclosure, be entered into with that entity or individual, is a sufficient disclosure of interest in relation to that transaction.

13.3 A director of the Company who is interested in a transaction entered into or to be entered into by the Company, unless expressly authorized by resolution of members, may not:

- (a) vote on a matter relating to the transaction;
- (b) attend a meeting of directors at which a matter relating to the transaction arises and be included among the directors present at the meeting for the purposes of a quorum; and
- (c) sign a document on behalf of the Company, or do any other thing in his capacity as a director, that relates to the transaction,

and, subject to compliance with the Act shall not, by reason of his office be accountable to the Company for any benefit which he derives from such transaction and no such transaction shall be liable to be avoided on the grounds of any such interest or benefit.

13.4 Subject to Section 125 of the Act, a transaction entered into by a company in respect of which a director is interested is voidable by the Company unless the director's interest was disclosed to the board in accordance with regulation 13.1 and Section 124 of the Act, prior to the company entering into the transaction.

13.5 Notwithstanding regulation 13.4, a transaction entered into by a Company in respect of which a director is interested is not voidable by the Company if:

- (a) the material facts of the interest of the director in the transaction are known by the members entitled to vote at a meeting of members and the transaction is approved or ratified by resolution of members; or
- (b) the Company received fair value for the transaction.

13.6 For the purposes of sub-regulation 13.5 (b), a determination as to whether a company receives fair value for a transaction shall be made on the basis of the information known to the company and the interested director at the time that the transaction was entered into.

#### **14. Indemnification.**

14.1 Subject to the limitations hereinafter provided the Company shall indemnify against all expenses, including legal fees, and against all judgments, fines and amounts paid in settlement and reasonably incurred in connection with legal, administrative or investigative proceedings any person who:

- (a) is or was a party or is threatened to be made a party to any threatened, pending or completed proceedings, whether civil, criminal, administrative or investigative, by reason of the fact that the person is or was a director of the Company; or
- (b) is or was, at the request of the Company, serving as a director of, or in any other capacity is or was acting for, another company or a partnership, joint venture, trust or other enterprise.

14.2 The indemnity in Sub-Regulation 14.1 only applies if the person acted honestly and in good faith with a view to the best interests of the Company and, in the case of criminal proceedings, the person had no reasonable cause to believe that their conduct was unlawful.

14.3 The decision of the directors as to whether the person acted honestly and in good faith and with a view to the best interests of the Company and as to whether the person had no reasonable cause to believe that his conduct was unlawful is, in the absence of fraud, sufficient for the purposes of the Articles, unless a question of law is involved.

14.4 The termination of any proceedings by any judgment, order, settlement, conviction or the entering of a nolle prosequi does not, by itself, create a presumption that the person did not act honestly and in good faith and with a view to the best interests of the Company or that the person had reasonable cause to believe that his conduct was unlawful.

14.5 The Company may purchase and maintain insurance in relation to any person who is or was a director, officer or liquidator of the Company, or who at the request of the Company is or was serving as a director, officer or liquidator of, or in any other capacity is or was acting for, another company or a partnership, joint venture, trust or other enterprise, against any liability asserted against the person and incurred by the person in that capacity, whether or not the Company has or would have had the power to indemnify the person against the liability as provided in the Articles.

#### **15. Records.**

15.1 The Company shall keep the following documents at the office of its registered agent:

- (a) the Memorandum and the Articles;
- (b) the register of members, or a copy of the register of members;
- (c) the register of directors, or a copy of the register of directors; and
- (d) copies of all notices and other documents filed by the Company with the Registrar of Corporate Affairs in the previous 10 years.

15.2 Until the directors determine otherwise by Resolution of Directors the Company shall keep the original register of members and original register of directors at the office of its registered agent.

15.3 If the Company maintains only a copy of the register of members or a copy of the register of directors at the office of its registered agent, it shall:

- (a) within 15 days of any change in either register, notify the registered agent in writing of the change; and
- (b) provide the registered agent with a written record of the physical address of the place or places at which the original register of members or the original register of directors is kept.

15.4 The Company shall keep the following records at the office of its registered agent or at such other place or places, within or outside the British Virgin Islands, as the directors may determine:

- (a) minutes of meetings and Resolutions of Shareholders and classes of Shareholders;
- (b) minutes of meetings and Resolutions of Directors and committees of directors; and
- (c) an impression of the Seal, if any.

15.5 Where any original records referred to in this Regulation are maintained other than at the office of the registered agent of the Company, and the place at which the original records is changed, the Company shall provide the registered agent with the physical address of the new location of the records of the Company within 14 days of the change of location.

15.6 The records kept by the Company under this Regulation shall be in written form or either wholly or partly as electronic records complying with the requirements of the Electronic Transactions Act (No. 5 of 2001).

**16. Register of charges.** The Company shall maintain at the office of its registered agent a register of charges in which there shall be entered the following particulars regarding each mortgage, charge and other encumbrance created by the Company:

- (a) the date of creation of the charge;
- (b) a short description of the liability secured by the charge;
- (c) a short description of the property charged;
- (d) the name and address of the trustee for the security or, if there is no such trustee, the name and address of the chargee;
- (e) unless the charge is a security to bearer, the name and address of the holder of the charge; and
- (f) details of any prohibition or restriction contained in the instrument creating the charge on the power of the Company to create any future charge ranking in priority to or equally with the charge.

**17. Seal.** The Company may have more than one Seal and references herein to the Seal shall be references to every Seal which shall have been duly adopted by Resolution of Directors. The directors shall provide for the safe custody of the Seal and for an imprint thereof to be kept at the registered office. Except as otherwise expressly provided herein the Seal when affixed to any written instrument shall be witnessed and attested to by the signature of any one director or other person so authorised from time to time by Resolution of Directors. Such authorisation may be before or after the Seal is affixed, may be general or specific and may refer to any number of sealings. The directors may provide for a facsimile of the Seal and of the signature of any director or authorised person which may be reproduced by printing or other means on any instrument and it shall have the same force and validity as if the Seal had been affixed to such instrument and the same had been attested to as hereinbefore described.

**18. Distributions by way of dividend.**

18.1 The directors of the Company may, by Resolution of Directors, authorise a distribution by way of dividend at a time and of an amount they think fit if they are satisfied, on reasonable grounds, that, immediately after the distribution, the value of the Company's assets will exceed its liabilities and the Company will be able to pay its debts as they fall due.

18.2 Dividends may be paid in money, shares, or other property.

18.3 Notice of any dividend that may have been declared shall be given to each Shareholder as specified in Sub-Regulation 20.1 and all dividends unclaimed for 3 years after having been declared may be forfeited by Resolution of Directors for the benefit of the Company.

18.4 No dividend shall bear interest as against the Company and no dividend shall be paid on Treasury Shares.

**19. Accounts and audit.**

19.1 The Company shall keep records that are sufficient to show and explain the Company's transactions and that will, at any time, enable the financial position of the Company to be determined with reasonable accuracy.

19.2 The Company may by Resolution of Shareholders call for the directors to prepare periodically and make available a profit and loss account and a balance sheet. The profit and loss account and balance sheet shall be drawn up so as to give respectively a true and fair view of the profit and loss of the Company for a financial period and a true and fair view of the assets and liabilities of the Company as at the end of a financial period.

19.3 The Company may by Resolution of Shareholders call for the accounts to be examined by auditors.

19.4 The first auditors shall be appointed by Resolution of Directors; subsequent auditors shall be appointed by a Resolution of Shareholders.

19.5 The auditors may be Shareholders, but no director or other officer shall be eligible to be an auditor of the Company during their continuance in office.

19.6 The remuneration of the auditors of the Company:

- (a) in the case of auditors appointed by the directors, may be fixed by Resolution of Directors; and
- (b) subject to the foregoing, shall be fixed by Resolution of Shareholders or in such manner as the Company may by Resolution of Shareholders determine.

19.7 The auditors shall examine each profit and loss account and balance sheet required to be laid before a meeting of the Shareholders or otherwise given to Shareholders and shall state in a written report whether or not:

- (a) in their opinion the profit and loss account and balance sheet give a true and fair view respectively of the profit and loss for the period covered by the accounts, and of the assets and liabilities of the Company at the end of that period; and
- (b) all the information and explanations required by the auditors have been obtained.

19.8 The report of the auditors shall be annexed to the accounts and shall be read at the meeting of Shareholders at which the accounts are laid before the Company or shall be otherwise given to the Shareholders.

19.9 Every auditor of the Company shall have a right of access at all times to the books of account and vouchers of the Company, and shall be entitled to require from the directors and officers of the Company such information and explanations as he thinks necessary for the performance of the duties of the auditors.

19.10 The auditors of the Company shall be entitled to receive notice of, and to attend any meetings of Shareholders at which the Company's profit and loss account and balance sheet are to be presented.

## **20. Notices.**

20.1 Any notice, information or written statement to be given by the Company to Shareholders may be given by personal service or by mail addressed to each Shareholder at the address shown in the register of members.

20.2 Any summons, notice, order, document, process, information or written statement to be served on the Company may be served by leaving it, or by sending it by registered mail addressed to the Company, at its registered office, or by leaving it with, or by sending it by registered mail to, the registered agent of the Company.

20.3 Service of any summons, notice, order, document, process, information or written statement to be served on the Company may be proved by showing that the summons, notice, order, document, process, information or written statement was delivered to the registered office or the registered agent of the Company or that it was mailed in such time as to admit to its being delivered to the registered office or the registered agent of the Company in the normal course of delivery within the period prescribed for service and was correctly addressed and the postage was prepaid.

**21. Voluntary winding up and Dissolution.** The Company may by a Resolution of Shareholders or by a Resolution of Directors appoint a voluntary liquidator.

**22. Continuation.** The Company may by Resolution of Shareholders or by a resolution passed unanimously by all directors of the Company continue as a company incorporated under the laws of a jurisdiction outside the British Virgin Islands in the manner provided under those laws.

### *Third resolution*

The meeting resolves to accept the removal of (i) Mrs Laura E. Bustani and Mr Sheikh Fouad El-Khazen as directors of the Company and (ii) Luxrevision S.à r.l. as statutory auditor of the Company, with effect as of the date of this meeting and to give them full and unconditional discharge for the performance of their respective mandate.

### *Fourth resolution*

The meeting resolves to appoint Mrs Laura Manuela Lobna Nor Maria El-Khazen Lahoud, homemaker, born on 3 January 1961 in London (United Kingdom) and residing at Villa Samir Lahoud, Baabdat, Lebanon and Mr Earl F. Glock, lawyer, born on 15 December 1952 in Johnstown, Pennsylvania, USA, with professional address at Ninth Floor, 1100 Connecticut Avenue, Washington DC 20036-4114, as directors of the Company with effect as of the date of this meeting and until the annual general meeting of shareholders of the Company to be held in 2015.

As a consequence, the board of directors of the Company is composed of:

- Mrs Myrna E. Bustani,
- Mr Jamil F. El-Khazen,
- Ms Laura Manuela Lobna Nor Maria El-Khazen Lahoud, and
- Mr Earl F. Glock.

### *Fifth resolution*

The Meeting resolves to strike off the Company from the Register of Trade and Companies of Luxembourg upon fulfillment of the condition precedent indicated hereafter.

### *Sixth resolution*

The Meeting resolves to appoint Patrick Santer and/or Sophie Bronkart and/or any lawyer of Elvinger, Hoss & Prussen, each acting individually, (A) to represent the Company vis-à-vis any authority or body in Luxembourg in order to (i) accomplish all formalities, (ii) enter into, execute and deliver all such documents and (iii) do all acts and things, as are necessary or useful in connection with the Transfer and the change of nationality and (B) in the name and on behalf of the Company to appear before the notary to state the fulfillment of the condition precedent indicated hereafter.

### *Condition precedent*

All of the above resolutions have been taken under the condition precedent that the Company is registered in the Registrar of Corporate Affairs of the British Virgin Islands.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in French followed by an English version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le vingt-cinquième jour du mois de février.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Jamycy Holding S.A." (la "Société"), avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, constituée par acte passé par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 décembre 1985, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial"), numéro C-67 du 15 mars 1986. Les statuts ont été modifiés par deux actes passés par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen en date des 11 décembre 1987 et 8 février 1993 et publiés au Mémorial respectivement numéro C-66 du 15 mars 1988 et numéro C-223 du 18 mai 1993.

La séance est ouverte sous la présidence de Me Sascha NOLTE, avec adresse, professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Me Stéphanie DAMIEN, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Me Sophie BRONKART, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il résulte de cette liste de présence que toutes les actions émises par la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que celle-ci est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social, du lieu du principal d'établissement et du lieu de gestion effective de la Société de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à Flemming House, Wickhams Cay, P.O. Box 662, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques (le "Transfert") et adoption de la nationalité des Iles Vierges Britanniques par la Société;

2. Refonte des statuts de la Société afin de les adapter aux lois des Iles Vierges Britanniques;

3. Révocation de Mme Laura E. Bustani et M. Sheikh Fouad El-Khazen en tant qu'administrateurs et révocation du commissaire aux comptes de la Société et décharge accordée pour l'exécution de leurs mandats respectifs;

4. Nomination de Mme Laura Manuela Lobna Nor Maria El-Khazen Lahoud et M. Earl F. Glock, comme administrateurs de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société devant se tenir en 2015;

5. Radiation de la Société du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg suite à la confirmation de l'immatriculation de la Société au Registre des Sociétés ("Registrar of Corporate Affairs") des Iles Vierges Britanniques;

6. Nomination de Patrick Santer et/ou Sophie Bronkart et/ou tout avocat de l'étude Elvigner, Hoss & Prussen, chacun agissant individuellement, afin d'accomplir tous les actes et formalités en rapport avec le Transfert;

7. Divers

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prends à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social, le lieu du principal d'établissement et le lieu de gestion effective de la Société de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à Flemming House, Wickhams Cay, P.O. Box 662, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, qui deviendra le siège social de la Société.

Le Transfert et le changement de nationalité sera effectué sans dissolution de la personnalité juridique de la Société, sous réserve que la condition suspensive indiquée ci-dessous ait été réalisée. Suite à ce Transfert et au changement de nationalité, la Société est continuée en tant que "BVI Business Company" aux Iles Vierges Britanniques conformément à la section 180 de la loi des Iles Vierges britanniques sur les sociétés commerciales de 2004 (BVI Business Companies Act, 2004).

L'assemblée décide que l'Agent Domiciliaire de la Société aux Iles Vierges Britanniques sera Citco B.V.I. Limited, Wickhams Cay, P.O. Box 662, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, qui est autorisé à procéder à l'inscription de la Société auprès du Registre des Sociétés ("Registrar of Corporate Affairs") des Iles Vierges Britanniques.

La Société ne maintiendra aucune filiale ni autre entité juridique au Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide ensuite de procéder à la refonte des statuts de la Société, afin de les adapter aux lois des Iles Vierges Britanniques et qui auront la teneur suivante:

TERRITOIRE DES ILES VIERGES BRITANNIQUES

LOI DE 2004 SUR LES SOCIETES COMMERCIALES DES ILES VIERGES BRITANNIQUES

(THE BVI BUSINESS COMPANIES ACT 2004)

ACTE DE CONSTITUTION  
DE  
JAMYCO HOLDING S.A.  
SOCIÉTÉ ANONYME

**1. Définitions et Interprétation.**

1.1 Dans le présent Acte de Constitution ainsi que dans les Statuts ci-joints, si le contexte ne le prévoit pas autrement:

"Loi" signifie la loi sur les sociétés commerciales des Iles Vierges Britanniques (No. 16 de 2004) (BVI Business Companies Act) et inclut les règlements ordonnés en vertu de cette Loi;

"Statuts" signifie les Statuts de la Société ci-joints;

"Président du Conseil" a la signification spécifiée à la Disposition 12;

"Jours" signifie les jours calendaires;

"Distribution", en relation avec une distribution par la Société, signifie le transfert direct ou indirect d'un avoir, autre que des Actions, à l'Actionnaire, ou à son profit, en relation avec les Actions détenues par un Actionnaire, que ce soit au moyen de l'acquisition d'un avoir, du rachat ou toute autre acquisition d'Actions, d'une distribution de créances ou autrement, et inclut les dividendes;

"Personne Eligible" signifie des individus, des sociétés, des trusts, les héritiers de personnes décédées, des associations de personnes constituées ou non;

"Acte de Constitution" signifie le présent Acte de Constitution de la Société;

"Registre" signifie le registre des affaires commerciales (Registrar of Corporate Affairs) indiqué à la section 229 de la Loi;

"Résolution des Administrateurs" signifie soit:

(a) une résolution approuvée lors d'une réunion des administrateurs de la Société ou d'un comité d'administrateurs de la Société dûment convoquée et constituée par le vote favorable de la majorité des administrateurs présents à la réunion et qui ont voté, étant entendu que lorsqu'un administrateur a plus d'une voix, le nombre de voix qu'il exprime sera pris en compte pour le calcul de la majorité; ou

(b) une résolution approuvée par écrit par tous les administrateurs ou par tous les membres d'un comité d'administrateurs de la Société, selon le cas;

"Résolution des Actionnaires" signifie soit:

(a) une résolution approuvée lors d'une assemblée des Actionnaires de la Société dûment convoquée et constituée par le vote favorable de la majorité des voix des Actions autorisées à voter qui étaient présentes à l'assemblée et qui ont voté; ou

(b) une résolution approuvée par écrit à la majorité des voix des Actions autorisées à voter;

"Sceau" signifie tout sceau ayant été valablement adopté en tant que sceau de la Société;

"Titres" signifie les Actions et les obligations représentatives de dettes de toutes espèces de la Société, y compris sans limitation, les options, les warrants et les droits d'acquisition d'actions ou d'obligations représentatives de dettes;

"Action" signifie une action émise ou devant être émise par la Société;

"Actionnaire" signifie une Personne Eligible dont le nom est inscrit dans le registre des actionnaires de la Société en tant que détenteur d'une ou de plusieurs Actions ou fractions d'Actions;

"Action en Trésorerie" signifie une Action qui a été préalablement émise mais ensuite rachetée ou acquise de toute autre manière par la Société et qui n'est pas annulée; et

"écrit" ou tout terme similaire inclut les informations générées, envoyées, reçues ou stockées par un moyen électronique, électrique, digital, magnétique, optique, électromagnétique, biométrique ou photonique, y compris des échanges de données électroniques, messages électroniques, télégrammes, télex ou télécopies, et "par écrit" doit être construit de la même manière.

1.2 Dans le présent Acte de Constitution et dans les Statuts, sauf si le contexte le prévoit autrement, une référence à:

(a) une "Disposition" est une référence à une disposition des Statuts;

(b) une "Clause" est une référence à une clause de l'Acte de Constitution;

(c) vote par les Actionnaires est une référence au calcul des voix attachées aux Actions détenues par l'Actionnaire votant;

(d) la Loi, l'Acte de Constitution ou les Statuts est une référence à la Loi ou aux présents documents, tels que modifiés; et

(e) le singulier inclut le pluriel et vice versa.

1.3 Sauf si le contexte le prévoit autrement, tous les termes et expressions définis dans la Loi auront la même signification dans l'Acte de Constitution et dans les Statuts, sauf s'ils sont définis autrement.



1.4 Les titres ne sont insérés que pour des raisons de convenance et ne doivent pas être pris en compte pour interpréter l'Acte de Constitution et les Statuts.

**2. Dénomination.** Le nom de la Société est Jamyco Holding S.A.

**3. Forme juridique.** La Société est une société anonyme.

**4. Siège social et Agent domiciliataire.**

4.1 Le premier siège social de la Société est fixé à Flemming House, Wickhams Cay, P.O. Box 662, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, les bureaux du premier agent domiciliataire.

4.2 Le premier agent domiciliataire de la Société est Citco B.V.I. Limited situé à Wickhams Cay, P.O. Box 662, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques.

4.3 La Société peut, par voie d'une Résolution des Actionnaires ou d'une Résolution des Administrateurs, transférer son siège social ou changer son agent domiciliataire.

4.4 Tout transfert de siège social ou tout changement d'agent domiciliataire prendra effet au moment de l'inscription auprès du Registre d'une réquisition de modification déposée par l'agent domiciliataire existant ou un mandataire légal aux Iles Vierges Britanniques agissant au nom de la Société.

**5. Capacité et Pouvoirs.**

5.1 Sous réserve du point 5.2 ci-dessous, la Société a tous les droits, pouvoirs, privilèges et capacité pour exercer ou s'engager dans toute affaire ou activité, faire tout acte ou conclure toute transaction qui ne sont pas proscrits par la Loi ou toute autre loi en vigueur aux Iles Vierges Britanniques.

5.2 Pour les besoins de la section 9(4) de la Loi, la Société ne peut pas:

(a) exercer les activités de banque ou de trust, à moins qu'elle ne soit en possession d'une autorisation en vertu de la loi de 1990 sur les banques et les trusts (Banks and Trust Companies Act, 1990);

(b) exercer les activités d'une société d'assurance ou de réassurance, d'agent d'assurance ou de courtier en assurance, à moins qu'elle ne soit en possession d'une autorisation lui permettant d'exercer ces activités;

(c) exercer les activités de société de gestion à moins qu'elle ne soit en possession d'une autorisation en vertu de la loi de 1990 sur les sociétés de gestion (Companies Management Act, 1990);

(d) exercer les activités de domiciliataire ou d'agent domiciliataire pour les sociétés constituées dans les Iles Vierges Britanniques; ou

(e) exercer les activités de fonds commun de placement, de gestion ou d'administration de fonds commun de placement, à moins qu'elle ne soit en possession d'une autorisation en vertu de la loi de 1996 sur les fonds communs de placement (Mutual Funds Act, 1996).

**6. Nombre et Classes d'actions.**

6.1 La Société est autorisée à émettre un nombre maximum de 50.000 actions d'une seule classe d'une valeur nominale d'USD 1,00.

6.2 Les actions de la Société sont émises dans la devise des Etats-Unis d'Amérique.

6.3 La Société peut émettre des fractions d'Actions et une fraction d'Action aura les droits et obligations proportionnels correspondants à une action entière de la même classe ou de la même série d'actions.

**7. Désignations, Pouvoirs, Préférences, Etc des actions.**

7.1 Chaque Action dans la Société donne droit à l'Actionnaire:

(a) à une voix à une assemblée des Actionnaires de la Société ou à toute Résolution des Actionnaires;

(b) à un partage équitable des dividendes versés par la Société; et

(c) à un partage équitable lors de la distribution d'un surplus d'avoirs de la Société au moment de sa liquidation.

7.2 La Société peut, par Résolution des Administrateurs, racheter ou acquérir de toute autre manière tout ou partie de ses Actions en vertu de la Disposition 3 des Statuts.

**8. Modification des droits.** Les droits attachés aux Actions tels que spécifiés à la Clause 7 ne peuvent, que la Société soit en liquidation ou non, faire l'objet d'une modification qu'avec l'approbation écrite ou par résolution passée lors d'une assemblée des détenteurs de plus de 50 pour cent des Actions émises de cette classe.

**9. Actions nominatives.**

9.1 La Société émet uniquement des actions nominatives.

9.2 La Société ne peut pas émettre des actions au porteur, convertir des actions nominatives en actions au porteur, ni échanger des actions nominatives contre des actions au porteur.

**10. Transfert d'actions.**

10.1 La Société doit, dès réception d'un instrument de transfert conformément à la Disposition 6.1 des Statuts, inscrire le nom du cessionnaire d'une Action dans le registre des actionnaires à moins que les administrateurs ne décident de

refuser ou de reporter l'inscription du transfert pour les raisons prévues à la Disposition 10.2 et qui seront indiquées dans une Résolution des Administrateurs.

10.2 Les administrateurs ne peuvent pas décider de refuser ou de reporter l'inscription d'un transfert d'Actions sauf si l'Actionnaire n'a pas procédé au paiement du montant dû en relation avec cette Action.

10.3 Le Représentant Personnel d'un actionnaire décédé peut transférer une action même si le Représentant Personnel n'est pas un actionnaire au moment du transfert.

### **11. Modification de l'acte de constitution et des statuts.**

11.1 Sous réserve de la Clause 8, la Société peut modifier son Acte de Constitution ou ses Statuts par Résolution des Actionnaires ou par Résolution des Administrateurs, à l'exception des modifications suivantes qui ne peuvent intervenir par voie d'une Résolution des Administrateurs:

- (a) limiter les droits ou pouvoirs des Actionnaires pour modifier l'Acte de Constitution ou les Statuts;
- (b) modifier le quorum requis pour passer une Résolution des Actionnaires en vue de modifier l'Acte de Constitution ou les Statuts;
- (c) dans des circonstances où l'Acte de Constitution ou les Statuts ne peuvent pas être modifiés par les Actionnaires; ou
- (d) aux Clauses 7, 8 ou 9 ou la présente Clause 12.

11.2 Toute modification de l'Acte de Constitution ou des Statuts prendra effet au moment de l'inscription par le Registre de la réquisition de modification, ou des Statuts refondus, telle que déposée par l'agent domiciliaire.

TERRITOIRE DES ILES VIERGES BRITANNIQUES

LOI DE 2004 SUR LES SOCIETES COMMERCIALES DES ILES VIERGES BRITANNIQUES

(THE BVI BUSINESS COMPANIES ACT 2004)

STATUTS

DE

JAMYCO HOLDING S.A.

SOCIÉTÉ ANONYME

### **1. Actions nominatives.**

1.1 Chaque Actionnaire peut recevoir un certificat signé par un administrateur de la Société ou portant le Sceau indiquant le nombre d'Actions qu'il détient, et la signature de l'administrateur ainsi que le Sceau peuvent être télécopiés.

1.2 Tout Actionnaire qui reçoit un certificat devra tenir la Société, ses administrateurs et fondés de pouvoirs quittes et indemnes de toute perte ou responsabilité qu'il ou qu'ils pourraient encourir en raison d'une mauvaise utilisation ou d'une utilisation frauduleuse ou de toute représentation faite par toute personne en raison de la détention dudit certificat. Lorsqu'un certificat d'Actions est endommagé ou perdu, il peut être remplacé sur remise du certificat endommagé ou d'une preuve satisfaisante de sa perte et contre tout paiement qui pourrait être requis en vertu d'une Résolution des Administrateurs.

1.3 Si plusieurs Personnes Eligibles sont inscrites en tant que co-détenteurs d'Actions, chacune de ces Personnes Eligibles peut valablement donner quittance pour toute Distribution.

### **2. Actions.**

2.1 Les Actions et autres Titres peuvent être émis à tel moment à telles Personnes Eligibles en contrepartie de tout paiement et selon les termes que les administrateurs détermineront dans une Résolution des Administrateurs.

2.2 La Section 46 de la Loi (Droits de préemption) ne s'applique pas à la Société.

2.3 Une Action peut être émise en contrepartie d'un paiement de n'importe quelle forme, y compris en numéraire, sous la forme de billets à ordre, biens immobiliers, biens personnels (y compris biens incorporels et savoir-faire) ou d'un contrat de services futurs.

2.4 Aucune Action ne peut être émise autrement qu'en contrepartie d'espèces, sauf si une Résolution des Administrateurs a été passée indiquant:

- (a) le montant devant être versé pour l'émission des Actions;
- (b) la valeur en numéraire actuelle de l'apport en nature qu'ils ont déterminée raisonnablement pour l'émission des Actions; et
- (c) que, de leur avis, la valeur en numéraire actuelle de l'apport en nature pour l'émission n'est pas inférieure au montant devant être versé pour l'émission des Actions.

2.5 La Société doit tenir un registre (le "registre des actionnaires") contenant:

- (a) les noms et adresses des Personnes Eligibles détenant des Actions;
- (b) le nombre de chacune des classes et séries d'Actions détenue par chaque Actionnaire;
- (c) la date à laquelle le nom de chaque Actionnaire a été inscrit dans le registre des actionnaires; et
- (d) la date à laquelle toute Personne Eligible a cessé d'être un Actionnaire.

2.6 Le registre des actionnaires peut revêtir toute forme que les administrateurs approuveront, mais s'il revêt une forme magnétique, électronique ou toute autre forme de stockage des données, la Société doit pouvoir produire une preuve lisible de son contenu. Aussi longtemps que les administrateurs n'en décident pas autrement, la forme magnétique, électronique ou toute autre forme de stockage des données constituera le registre des actionnaires original.

2.7 Une Action est considérée comme étant émise lorsque le nom de l'Actionnaire est inscrit dans le registre des actionnaires.

### **3. Rachat d'actions et Actions en trésorerie.**

3.1 La Société peut acquérir, racheter, ou acquérir de toute autre manière et détenir ses propres Actions, mais la Société ne peut acquérir, racheter, ni acquérir de toute autre manière ses propres Actions sans l'accord des Actionnaires dont les Actions doivent être acquises, rachetées ou acquises de toute autre manière, sauf si la Loi ou toute autre disposition des présents Statuts permettent à la Société d'acquérir, racheter ou autrement acquérir ses Actions sans leur accord.

3.2 La Société ne peut proposer d'acquérir les Actions que si au moment en question, les administrateurs décident par Résolution des Administrateurs qu'immédiatement après l'acquisition, la valeur de l'actif de la Société sera supérieur à son passif et que la Société pourra régler ses dettes lorsqu'elles sont exigibles.

3.3 Les Sections 60 (Procédure d'acquisition des actions propres de la Société), 61 (Offre à un ou plusieurs actionnaires) et 62 (Actions rachetées autrement que sur décision de la Société) de la Loi ne s'appliquent pas à la Société.

3.4 Les Actions que la Société acquiert, rachète ou acquiert de toute autre manière en vertu de la présente Disposition peuvent être annulées ou être détenues en trésorerie, sauf si celles-ci représentent plus de 50 pour cent des Actions émises (à l'exclusion des Actions qui ont été annulées), auquel cas elles seront annulées mais resteront disponibles pour une nouvelle émission.

3.5 Tous les droits et obligations attachés à une Action en Trésorerie sont suspendus et ne pourront pas être exercés par la Société tant qu'elle est détenue en trésorerie.

3.6 Les Actions en Trésorerie peuvent être cédées par la Société selon les termes et conditions (qui ne seront pas divergents de l'Acte de Constitution et des Statuts) que la Société déterminera dans une Résolution des Administrateurs.

### **4. Hypothèques et Sûretés sur les actions.**

4.1 Les Actionnaires peuvent grever leurs Actions d'une hypothèque ou d'une sûreté.

4.2 Doivent être inscrits dans le registre des actionnaires sur demande écrite de l'Actionnaire:

(a) une déclaration que les Actions qu'il détient sont grevées d'une hypothèque ou d'une sûreté;

(b) le nom du créancier-gagiste; et

(c) la date à laquelle les informations indiquées aux points (a) et (b) ont été inscrites dans le registre des actionnaires.

4.3 Lorsque les informations relatives à une hypothèque ou une sûreté sont inscrites dans le registre des actionnaires, ces informations peuvent être annulées:

(a) avec l'accord écrit du créancier-gagiste ou de toute personne pouvant agir en son nom; ou

(b) sur présentation d'une preuve satisfaisante pour les administrateurs de la levée du gage ou de la sûreté et du versement des sommes que les administrateurs considèrent nécessaires ou souhaitables.

4.4 Aussi longtemps que des informations relatives à une hypothèque ou une sûreté sur des Actions sont inscrites dans le registre des actionnaires conformément à la présente Disposition:

(a) aucun transfert d'Actions concernées par ces informations ne peut être effectué;

(b) la Société ne peut pas acquérir, racheter ou acquérir de toute autre manière une de ces Actions; et

(c) aucun certificat portant sur ces Actions ne peut être remplacé,

sans l'accord écrit du créancier-gagiste inscrit.

### **5. Confiscation.**

5.1 Les Actions qui n'ont pas été entièrement libérées au moment de l'émission sont soumises aux dispositions de confiscation prévues dans la présente Disposition, et dans ce, contexte, les Actions émises en contrepartie de billets à ordre ou d'un contrat de services futurs sont considérées comme n'étant pas entièrement libérées.

5.2 Une demande de paiement écrite indiquant la date du paiement à effectuer sera envoyée à l'Actionnaire qui n'a pas effectué le paiement en relation avec les Actions.

5.3 La demande de paiement mentionnée au point 5.2 doit indiquer une deuxième date dans un délai de 14 jours maximum à compter de la date d'envoi de la demande de paiement à laquelle ou avant laquelle le paiement exigé doit être effectué et doit contenir une déclaration qu'en cas de non-paiement à la date ou avant la date indiquée dans la demande de paiement, les Actions, ou n'importe qu'elles d'entre elles, pour lesquelles aucun paiement n'a été effectué pourront être confisquées.

5.4 Lorsqu'une demande de paiement a été émise conformément au point 5.3 et qu'il n'y a pas été donné suite, les administrateurs peuvent, à tout moment avant que le paiement n'ait été effectué, confisquer et annuler les Actions faisant l'objet de la demande de paiement.

5.5 La Société n'est pas tenue de rembourser l'Actionnaire dont les Actions ont été annulées conformément à la Disposition 5.4 et cet Actionnaire sera déchargé de toute autre obligation à l'égard de la Société.

#### **6. Transfert d'actions.**

6.1 Les Actions peuvent être cédées moyennant un instrument de transfert écrit signé par le cédant et par le cessionnaire contenant le nom et l'adresse du cessionnaire et qui sera envoyé à la Société pour inscription.

6.2 Le transfert d'une Action devient effectif au moment de l'inscription du nom du cessionnaire dans le registre des actionnaires.

6.3 Si les administrateurs de la Société conviennent qu'un instrument de transfert en relation avec les Actions a été signé mais que cet instrument a été perdu ou détruit, ils peuvent décider dans une Résolution des Administrateurs:

- (a) d'accepter une telle preuve de transfert d'Actions telle qu'ils la jugent appropriée; et
- (b) que le nom du cessionnaire soit inscrit dans le registre des actionnaires nonobstant l'absence de l'instrument de transfert.

6.4 Sous réserve des Sections 52(2) et 53 de la Loi et de la Clause 10.3 de l'Acte de Constitution, le représentant personnel d'un Actionnaire décédé doit envoyer à la Société une preuve écrite de sa nomination en tant que représentant personnel avant tout transfert d'Actions, cette preuve pouvant revêtir la forme d'une homologation du testament de la personne décédée, d'une homologation de lettres d'administration du patrimoine de la personne décédée ou de la confirmation de la nomination en tant qu'exécuteur testamentaire ou administrateur du patrimoine de la personne décédée.

6.5 La production de tout document à la Société étant une preuve raisonnable de l'homologation du testament, de l'homologation de lettres d'administration du patrimoine ou de la confirmation de la nomination en tant qu'exécuteur testamentaire ou administrateur du patrimoine de la personne décédée doit être acceptée par la Société même si la personne décédée est domiciliée en dehors des Iles Vierges Britanniques si ce document est émis par un tribunal étranger compétent dans cette matière.

6.6 Les administrateurs doivent inscrire le transfert d'Actions dans le Registre des Actionnaires si l'instrument de transfert écrit, signé par un représentant personnel et par le cessionnaire, est conforme à la Clause 10 de l'Acte de Constitution et des Dispositions 6.1 à 6.4 des Statuts.

#### **7. Assemblées et Approbations des actionnaires.**

7.1 Tout administrateur de la Société peut convoquer les assemblées des Actionnaires aux heures, dans les formes et aux lieux, qu'ils soient aux Iles Vierges Britanniques ou ailleurs, que l'administrateur juge nécessaires ou appropriés.

7.2 Les administrateurs doivent convoquer une assemblée des Actionnaires sur demande écrite des Actionnaires pouvant exercer 30 pour cent ou plus des droits de vote sur les points qui font l'objet de la convocation de l'assemblée.

7.3 L'administrateur qui convoque une assemblée doit donner un préavis de minimum 7 jours avant la date de l'assemblée des Actionnaires:

- (a) aux Actionnaires dont le nom est inscrit dans le registre des actionnaires de la Société le jour de la convocation et qui sont autorisés à voter lors de cette assemblée;
- (b) aux autres administrateurs.

7.4 L'administrateur qui convoque une assemblée des Actionnaires peut fixer comme date d'inscription pour déterminer les Actionnaires qui sont autorisés à voter à l'assemblée la date d'envoi de l'avis de convocation à l'assemblée ou toute autre date telle qu'indiquée dans l'avis de convocation, cette date ne pouvant être antérieure à la date de l'avis de convocation.

7.5 Une assemblée des Actionnaires tenue sans avoir été convoquée est valable si les Actionnaires détenant au moins 90 pour cent de la totalité des droits de vote sur tous les points devant être délibérés à l'assemblée ont renoncé aux formalités de convocation et, dans ce contexte, la présence d'un Actionnaire à l'assemblée constitue une renonciation aux formalités de convocation en relation avec toutes les Actions qu'il détient.

7.6 Si, par inadvertance, un administrateur qui convoque une assemblée n'a pas envoyé à l'Actionnaire ou à un autre administrateur l'avis de convocation à l'assemblée, ou le fait qu'un Actionnaire ou un autre administrateur n'a pas reçu l'avis de convocation, n'invalident pas la tenue de l'assemblée.

7.7 Un Actionnaire peut être représenté à une assemblée des Actionnaires par un mandataire qui peut s'exprimer et voter pour le compte de l'Actionnaire.

7.8 La procuration doit être produite au lieu désigné pour l'assemblée avant l'heure de la tenue de l'assemblée pour laquelle la personne nommée dans la procuration doit voter. L'avis de convocation doit indiquer un lieu et une heure supplémentaires ou de remplacement auxquels la procuration doit être présentée.

7.9 La procuration doit avoir substantiellement la forme suivante ou toute autre forme que le président de l'assemblée juge acceptable comme preuve des souhaits de l'Actionnaire désignant un mandataire.

"Je/Nous, étant un Actionnaire de la Société mentionnée ci-dessus DESIGNÉ/DESIGNONS PAR LA PRESENTE ... de ..., ou en son remplacement ... de ... comme mon/notre mandataire pour voter pour moi/nous à l'assemblée des Actionnaires devant se tenir le ... du mois de ... 20 ..., ou tout ajournement.

(Insérer ici toutes restrictions aux instructions de vote.)

Signé le, 20 ...

...

Actionnaire:

7.10 Les cas suivants s'appliquent en cas de co-détention d'Actions:

(a) si deux personnes ou plus détiennent des Actions conjointement, chacune d'entre elles peut être présente en personne ou être représentée par un mandataire à une assemblée des Actionnaires et peut s'exprimer en tant qu'Actionnaire;

(b) si un seul des co-détenteurs est présent en personne ou représenté par un mandataire, il peut voter au nom de tous les co-détenteurs; et

(c) si deux co-détenteurs ou plus sont présents en personne ou représentés par un mandataire, ils doivent voter comme s'ils n'étaient qu'une seule personne, et en cas de divergences entre les co-détenteurs, le vote de la personne qui apparaît en premier dans le registre des actionnaires sera seul pris en compte.

7.11 Un Actionnaire est considéré comme étant présent à une assemblée des Actionnaires s'il y prend part par téléphone ou tout autre moyen électronique et si tous les Actionnaires prenant part à l'assemblée peuvent s'entendre les uns les autres.

7.12 Une assemblée des Actionnaires est valablement constituée si, au début de l'assemblée, sont présents en personne ou représentés par un mandataire plus de 50 pour cent des votes des Actions ou de la classe ou de la série d'Actions autorisées à voter sur les Résolutions des Actionnaires devant être délibérées à l'assemblée. Un quorum peut être constitué d'un Actionnaire unique ou mandataire, et ensuite cette personne peut passer une Résolution des Actionnaires et un certificat signé par cette personne accompagnée, lorsque cette personne est un mandataire d'une copie de la procuration, constituera une Résolution des Actionnaires valide.

7.13 Si dans les deux heures qui suivent l'heure prévue pour commencer l'assemblée, le quorum n'est pas atteint, l'assemblée, si elle a été convoquée à la demande des Actionnaires, sera dissoute; dans tous les autres cas, elle sera ajournée jusqu'au jour ouvrable suivant dans la juridiction dans laquelle l'assemblée devait être tenue, à la même heure et au même lieu ou à toute autre heure et tout autre lieu que les administrateurs fixeront, et si lors de l'assemblée ajournée, sont présents en personne ou représentés par un mandataire dans l'heure qui suit l'heure prévue pour commencer l'assemblée plus d'un tiers des votes des Actions ou chaque classe ou série d'Actions autorisées à voter sur les points devant être délibérés à l'assemblée, les personnes présentes constitueront le quorum; dans le cas contraire, l'assemblée sera dissoute.

7.14 Le Président du Conseil présidera toutes les assemblées des Actionnaires en tant que président de l'assemblée. S'il n'y a pas de Président du Conseil, ou si le Président du Conseil n'est pas présent à l'assemblée, les Actionnaires présents choisiront un président parmi eux. Si les Actionnaires ne peuvent pas élire un président pour quelque raison que ce soit, alors la personne représentant le plus grand nombre d'Actions votantes présente en personne ou représentée par un mandataire présidera l'assemblée, et à défaut, l'Actionnaire le plus ancien ou le représentant d'un Actionnaire présent présidera l'assemblée.

7.15 Le président peut, avec l'accord de l'assemblée, ajourner une assemblée de temps à autre et d'un lieu à un autre, mais l'ordre du jour prévu à l'assemblée ajournée ne doit pas être différent de l'ordre du jour prévu à l'assemblée ayant fait l'objet de l'ajournement et dont les points n'ont pas tous été traités.

7.16 Le président décidera lors des assemblées des Actionnaires de la manière qu'il juge appropriée si une résolution a été passée ou non et le résultat de sa décision sera annoncé à l'assemblée et porté au procès-verbal de l'assemblée. Si le président a un doute quelconque sur le résultat d'un vote sur une résolution proposée, il peut procéder à un sondage sur tous les votes exprimés sur cette résolution. Si le président ne procède pas à un sondage, alors chaque Actionnaire présent en personne ou représenté par un mandataire qui remet en cause la décision du président sur le résultat du vote peut, immédiatement après cette décision, demander à ce que le sondage ait lieu et le président sera tenu de procéder à ce sondage. Si un sondage a eu lieu lors d'une assemblée, le résultat sera annoncé à l'assemblée et porté au procès-verbal de cette assemblée.

7.17 Sous réserve des dispositions spécifiques contenues dans la présente Disposition en ce qui concerne la nomination de représentants de Personnes Eligibles autres que des individus, le droit de chaque individu de s'exprimer pour un Actionnaire, ou de le représenter, sera déterminé par la loi de la juridiction et par les documents par lesquels la Personne Eligible a été constituée ou desquels dérive son existence. En cas de doute, les administrateurs peuvent en toute bonne foi demander conseil à une personne qualifiée et, à moins que, et aussi longtemps qu'un tribunal compétent n'en décide autrement, les administrateurs pourront se fier et agir en fonction du conseil reçu sans encourir de responsabilité à l'égard de tout Actionnaire ou de la Société.

7.18 Toute Personne Eligible autre qu'un individu qui est un Actionnaire peut, par résolution de ses administrateurs ou autre organe d'administration, autoriser un individu qu'il juge approprié à le représenter aux assemblées des Actionnaires ou de classes d'Actionnaires, et l'individu ainsi désigné pourra exercer les mêmes droits pour le compte de la Personne Eligible qu'il représente que ceux que cette Personne Eligible pourrait exercer en tant qu'individu.

7.19 Le président de toute assemblée lors de laquelle un vote est exprimé par procuration ou pour le compte de toute Personne Eligible autre qu'un individu peut demander une copie certifiée conforme par un notaire de cette procuration

ou de ce pouvoir qui devra être produite dans les 7 jours de la demande, à défaut de quoi les votes exprimés par le mandataire ou pour le compte de cette Personne Eligible ne seront pas pris en compte.

7.20 Les administrateurs de la Société peuvent participer et s'exprimer aux assemblées des Actionnaires et aux assemblées séparées des détenteurs de toute classe ou série d'Actions.

7.21 Une action qui peut être prise par les Actionnaires lors d'une assemblée peut également être prise par une Résolution des Actionnaires approuvée par écrit, sans qu'un avis ne soit nécessaire, mais si une quelconque Résolution des Actionnaires est adoptée autrement qu'avec l'accord écrit unanime de tous les Actionnaires, une copie de cette résolution devra être envoyée sans délai à tous les Actionnaires qui n'ont pas approuvé cette résolution. L'approbation peut être donnée sur une ou plusieurs copies, chaque copie étant signée par un ou plusieurs Actionnaires. Si l'approbation est donnée sur une ou plusieurs copies, et que ces copies portent des dates différentes, alors la résolution prendra effet à la première date à laquelle les Personnes Eligibles détenant un nombre de voix suffisant pour constituer une Résolution des Actionnaires ont approuvé la résolution signée sur plusieurs copies.

## **8. Administrateurs.**

8.1 Les premiers administrateurs de la Société sont nommés par le premier agent domiciliaire dans un délai de 30 jours à compter de la constitution de la Société ou dans le délai prévu par la Loi; et par la suite, les administrateurs seront élus par Résolution des Actionnaires ou par Résolution des Administrateurs pour une durée que les Actionnaires ou les administrateurs détermineront.

8.2 Aucune personne ne peut être nommée administrateur de la Société si elle n'a pas donné son accord par écrit pour agir en tant qu'administrateur.

8.3 Les cas suivants sont inéligibles pour la nomination en tant qu'administrateur de la Société:

- (a) une personne mineure;
- (b) une personne inéligible au sens de la section 260(4) de la Loi sur l'Insolvabilité (Insolvency Act);
- (c) une personne qui est une personne faisant l'objet de restrictions en relation avec une faillite (restricted person) au sens de la section 409 de la Loi sur l'Insolvabilité (Insolvency Act); et
- (d) une faillite non réhabilitée;

8.4 Une personne qui occupe un poste d'administrateur d'une société qui n'est pas qualifiée au sens de la Disposition 8.3 est néanmoins considérée comme étant un administrateur de la société pour les besoins de toute disposition de l'Acte de Constitution, des Statuts et de la Loi qui imposent des droits et des obligations à l'administrateur.

8.5 Le nombre minimum d'administrateurs est de 1 et le nombre maximum de 12.

8.6 Chaque administrateur reste en fonction pour la durée, le cas échéant, fixée dans la Résolution des Actionnaires ou la Résolution des Administrateurs qui les nomme, ou jusqu'au premier de ces événements: décès, démission ou révocation. Si aucun terme n'est indiqué, l'administrateur reste en fonction pour une durée indéterminée jusqu'au premier de ces événements: décès, démission ou révocation.

8.7 Un administrateur peut être révoqué,

(a) avec ou sans motif, par une Résolution des Actionnaires passée lors d'une assemblée des Actionnaires convoquée pour les besoins de la révocation de l'administrateur ou pour des besoins incluant la révocation de l'administrateur ou par une résolution écrite passée par au moins soixante quinze pour cent des Actionnaires de la Société autorisés à voter,

(b) par une Résolution des Administrateurs passée lors d'une réunion des administrateurs convoquée pour les besoins de la révocation de l'administrateur ou pour des besoins incluant la révocation de l'administrateur, à l'exclusion des événements détaillés à la disposition 8.3 ci-dessus et à la Section 111 de la Loi.

8.8 Un administrateur peut démissionner moyennant l'envoi d'une notification écrite à la Société et la démission sera effective à compter de la date de réception de la notification par la Société ou à une date ultérieure indiquée dans la notification. Un administrateur doit immédiatement démissionner s'il est ou s'il devient inéligible en vertu de la Loi.

8.9 Le poste d'administrateur devient vacant si l'administrateur:

- (a) est révoqué suite à une résolution ordinaire des actionnaires; ou
- (b) devient inéligible en vertu de la Section 111 de la Loi et de la disposition 8.3 ci-dessus.

8.10 La Société doit tenir un registre des administrateurs contenant:

- (a) les noms et adresses des personnes qui sont administrateurs de la Société;
- (b) la date à laquelle chaque personne dont le nom est inscrit dans le registre a été nommée en tant qu'administrateur de la Société;
- (c) la date à laquelle chaque personne nommée administrateur a cessé d'être un administrateur de la Société; et
- (d) toute autre information requise par la Loi.

8.11 Le registre des administrateurs peut être tenu dans les formes que les administrateurs approuveront, mais s'il revêt la forme magnétique, électronique ou toute autre forme de stockage des données, la Société doit pouvoir produire une preuve lisible de son contenu. Aussi longtemps qu'une Résolution des Administrateurs en décidant autrement ne soit passée, la forme magnétique, électronique ou toute autre forme de stockage de données constituera le registre des administrateurs original.

8.12 Les administrateurs peuvent, par une Résolution des Administrateurs, fixer la rémunération des administrateurs pour les services rendus à la Société en quelque capacité que ce soit.

8.13 Un administrateur n'est pas tenu de détenir des Actions pour pouvoir occuper le poste d'administrateur.

8.14 Lorsque la Société n'a qu'un seul actionnaire qui est un individu et que cet actionnaire est également le seul administrateur de la société, cet unique actionnaire/administrateur peut, moyennant un instrument écrit, nommer une personne éligible au poste d'administrateur de la société en vertu de la disposition 8.3 ci-dessus et de la Section 111 de la Loi comme administrateur de réserve de la Société pour agir à la place de l'administrateur unique en cas de décès.

#### **9. Pouvoirs des administrateurs.**

9.1 Les activités et les affaires de la Société seront gérées par, ou sous la direction ou la supervision des administrateurs de la Société. Les administrateurs de la Société ont tous les pouvoirs nécessaires pour gérer et pour diriger et superviser les activités et les affaires de la Société. Les administrateurs peuvent payer tous les frais encourus préalablement à et en relation avec la constitution de la Société et peuvent exercer tous les pouvoirs de la Société que la Loi, l'Acte de Constitution ou les Statuts ne confèrent pas aux Actionnaires.

9.2 Chaque administrateur doit exercer ses pouvoirs à des fins honorables et ne doit pas agir ou accepter que la Société agisse d'une manière qui contrevienne à l'Acte de Constitution, les Statuts ou la Loi. Chaque Administrateur, lorsqu'il exerce ses pouvoirs ou dans l'exercice de son mandat, doit agir en toute honnêteté et de bonne foi dans ce qu'il estime être dans le meilleur intérêt de la Société.

9.3 Si la Société est une filiale à 100% d'une société holding, un administrateur de la Société peut, dans l'exercice de ses pouvoirs ou de son mandat d'administrateur, agir d'une manière qu'il estime être dans le meilleur intérêt de la société holding même si ce n'est pas dans le meilleur intérêt de la Société.

9.4 Tout administrateur personne morale peut nommer tout individu comme son représentant afin de le représenter aux réunions des administrateurs, en ce qui concerne la signature des accords ou autre.

9.5 Les administrateurs restants peuvent agir nonobstant toute vacance de poste d'administrateur.

9.6 Les administrateurs peuvent par Résolution des Administrateurs exercer tous les pouvoirs de la Société pour régler les dettes, le passif ou les engagements et pour garantir les dettes, le passif et les engagements de la Société ou d'un tiers.

9.7 Tous les chèques, billets à ordre, effets, lettres de change et tous autres instruments négociables et tous les reçus d'argent payés à la Société seront signés, tirés, acceptés, endossés ou signés de toute autre manière, le cas échéant, dans les formes qui seront déterminées de temps à autre par Résolution des Administrateurs.

9.8 Pour les besoins de la Section 175 (Vente d'actifs) de la Loi, les administrateurs peuvent, par Résolution des Administrateurs, déterminer que toute vente, tout transfert, prêt, échange ou autre disposition fait partie des affaires courantes de la Société et, en l'absence de fraude, cette détermination est souveraine.

#### **10. Procédures au sein du conseil d'administration.**

10.1 Chacun des administrateurs de la Société peut convoquer une réunion des administrateurs en envoyant un avis écrit à chacun des autres administrateurs.

10.2 Les administrateurs de la Société ou un comité peuvent se réunir aux heures, dans les formes et aux lieux, situés aux Iles Vierges Britanniques ou ailleurs, que les administrateurs pourront juger nécessaires ou appropriés.

10.3 Un administrateur est considéré comme étant présent à une réunion des administrateurs s'il y prend part par téléphone ou tout autre moyen électronique et si tous les administrateurs prenant part à la réunion peuvent s'entendre les uns les autres.

10.4 Les administrateurs devront recevoir les avis de convocation aux réunions des administrateurs dans un délai de 3 jours, mais une réunion des administrateurs tenue sans ce préavis de 3 jours est valable si tous les administrateurs autorisés à voter à cette assemblée et qui n'y assistent pas ont renoncé à l'avis de convocation, et à cet égard, la présence d'un administrateur à une réunion constitue une renonciation par cet administrateur. Si un administrateur n'a par mégarde pas envoyé d'avis de convocation à un administrateur, ou le fait qu'un administrateur n'a pas reçu un avis de convocation n'invalidera pas la réunion.

10.5 Un administrateur peut, au moyen d'un instrument écrit, nommer un remplaçant qui n'a pas besoin d'être un administrateur et ce remplaçant est autorisé à participer aux réunions en l'absence de l'administrateur qui l'a nommé et voter ou approuver à la place de cet administrateur jusqu'à expiration ou cessation du mandat.

10.6 Une réunion des administrateurs est dûment constituée pour quelque propos que ce soit si au début de la réunion, sont présents en personne ou par procuration pas moins de la moitié du nombre total d'administrateurs, à moins qu'il n'y ait que 2 administrateurs, auquel cas le quorum sera de 2.

10.7 Si la Société n'a qu'un seul administrateur, les dispositions contenues dans les présentes relatives aux réunions des administrateurs ne s'appliquent pas et cet administrateur unique aura tous les pouvoirs pour représenter et agir pour la Société dans toutes les matières que la Loi, l'Acte de Constitution ou les Statuts n'exigent pas qu'elles soient exercées par les Actionnaires. En lieu et place de procès-verbaux des réunions, l'administrateur unique doit inscrire par écrit et signer une note ou mémorandum portant sur toutes les matières exigeant une Résolution des Administrateurs. Une telle note ou mémorandum constitue une preuve suffisante de la résolution pour quelque fin que ce soit.

10.8 Le Président du Conseil doit présider les réunions des administrateurs lorsqu'il est présent. S'il n'y a pas de Président du Conseil ou le Président du Conseil n'est pas présent, les administrateurs présents devront élire un des leurs pour présider la réunion.

10.9 Une action qui peut être prise par les administrateurs ou un comité d'administrateurs peut également être prise par voie d'une Résolution des Administrateurs ou une résolution d'un comité d'administrateurs approuvée par écrit par tous les administrateurs ou par tous les membres du comité, le cas échéant, sans qu'une notification ne soit requise. L'approbation peut apparaître sur plusieurs copies, chaque copie étant signée par un ou plusieurs administrateurs. Si l'approbation se trouve sur une ou plusieurs copies, et que ces copies portent différentes dates, alors la résolution prendra effet le jour où le dernier administrateur a approuvé cette résolution signée sur plusieurs copies.

### **11. Comités.**

11.1 Les administrateurs peuvent, par Résolution des Administrateurs, désigner un ou plusieurs comités, chacun étant constitué d'un ou plusieurs administrateurs, et déléguer un ou plusieurs de leurs pouvoirs au comité, y compris le pouvoir d'apposer le Sceau.

11.2 Les administrateurs ne peuvent déléguer aucun des pouvoirs ci-dessous au comité d'administrateurs:

- (a) modifier l'Acte de Constitution ou les Statuts;
- (b) désigner des comités d'administrateurs;
- (c) déléguer des pouvoirs à un comité d'administrateurs;
- (d) nommer des administrateurs;
- (e) nommer un agent;
- (f) approuver un projet de fusion, de consolidation ou une transaction; ou
- (g) faire aveu de faillite ou approuver un projet de liquidation.

11.3 La Clause 11.2(b) et (c) n'empêche pas un comité d'administrateurs, lorsqu'il est autorisé par une Résolution des Administrateurs désignant ce comité ou une Résolution des Administrateurs subséquente, de nommer des sous-comités et de déléguer les pouvoirs exerçables par le comité au sous-comité.

11.4 Les réunions et procédures de chaque comité d'administrateurs composé de 2 ou plusieurs administrateurs sont régies mutatis mutandis par les dispositions des Statuts régissant les procédures des administrateurs aussi longtemps que celles-ci ne sont pas remplacées par d'autres dispositions dans la Résolution des Administrateurs établissant ce comité.

11.5 Dans les cas où les administrateurs délèguent leurs pouvoirs à un comité d'administrateurs, ils restent responsables de l'exécution de ce pouvoir par le comité, à moins qu'ils n'estiment raisonnablement à tout moment avant l'exécution de ce pouvoir que le comité pourrait exécuter ce pouvoir conformément aux devoirs imposés aux administrateurs de la Société en vertu de la Loi.

### **12. Fondés de pouvoirs et Agents.**

12.1 La Société peut par voie de Résolution des Administrateurs, nommer des fondés de pouvoirs de la Société aux dates qu'elle considère appropriées ou nécessaires. Ces fondés de pouvoirs peuvent être Président du Conseil d'Administration, un président ou un ou plusieurs vice-présidents, secrétaires et trésoriers et d'autres fondés de pouvoirs jugés appropriés ou nécessaires de temps à autre. Une même personne peut occuper le poste de plusieurs fondés de pouvoirs.

12.2 Les fondés de pouvoirs exécutent leurs mandats tels qu'ils sont définis au moment de leur nomination et sous réserve de toute modification qui pourrait intervenir par la suite par voie de Résolution des Administrateurs. En l'absence de prescription spécifique d'obligations, il sera de la responsabilité du Président du Conseil de présider les réunions des administrateurs et les assemblées des Actionnaires. Le président gèrera les affaires courantes de la Société, les vice-présidents agiront, dans l'ordre d'ancienneté en l'absence du président, ou rempliront les tâches qui leur auront été déléguées par le président, les secrétaires tiendront le registre des actionnaires, les procès-verbaux, livres et documents (autres que les documents financiers) de la Société et s'assureront de la conformité des exigences de procédure que la loi impose à la Société, et le trésorier sera responsable des affaires financières de la Société.

12.3 La rémunération de tous les fondés de pouvoirs est fixée par Résolution des Administrateurs.

12.4 Les fondés de pouvoirs de la Société restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus, et tout fondé de pouvoirs élu ou nommé par les administrateurs peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif par Résolution des Administrateurs. Il peut être pourvu à un poste de fondé de pouvoirs de la Société vacant par Résolution des Administrateurs.

12.5 Les administrateurs peuvent, par une Résolution des Administrateurs, nommer toute personne, y compris une personne qui est administrateur, en tant qu'agent de la Société. Un agent de la Société aura tous les pouvoirs et autorisations des administrateurs, y compris le pouvoir et l'autorisation d'apposer le Sceau, tel que prévu dans les Statuts ou dans la Résolution des Administrateurs désignant l'agent, mais l'agent n'aura aucun pouvoir ni autorisation en relation avec les matières spécifiées à la Disposition 11.2. La Résolution des Administrateurs désignant un agent peut autoriser l'agent à nommer un ou plusieurs remplaçants ou déléguer l'exercice d'une partie ou de tous les pouvoirs conférés à l'agent par la Société. Les administrateurs peuvent révoquer un agent nommé par la Société et peuvent révoquer ou modifier un pouvoir qui lui a été conféré.



### 13. Conflits d'intérêts.

13.1 Un administrateur de la Société doit, immédiatement après avoir pris connaissance du fait qu'il a un intérêt dans une transaction conclue ou devant être conclue avec la Société, porter cet intérêt à la connaissance de tous les autres administrateurs de la Société.

13.2 Pour les besoins de la Disposition 13.1, une déclaration à tous les autres administrateurs visant à informer qu'un administrateur est un membre, un administrateur ou un fondé de pouvoirs d'une autre entité désignée ou qu'il a conclu un contrat de fiducie avec l'entité ou un individu désigné et qu'il est considéré comme ayant un intérêt dans toute transaction qui peut, après la date de la déclaration, être conclue avec cette entité ou individu, est une déclaration suffisante de l'intérêt en relation avec cette transaction.

13.3 Un administrateur de la Société qui a un intérêt dans une transaction conclue ou devant être conclue avec la Société, ne peut pas, à moins que ce ne soit expressément autorisé par résolution des actionnaires:

- (a) voter sur un point en relation avec cette transaction;
- (b) participer à une réunion des administrateurs lors de laquelle un point en relation avec cette transaction est à l'ordre du jour et qu'il est compté avec les administrateurs présents à la réunion dans le calcul du quorum; et
- (c) signer un document au nom de la Société, ou faire toute autre chose en sa capacité d'administrateur en relation avec cette transaction,

et, sous réserve de se conformer à la Loi, ne devra pas, en raison de sa fonction, répondre envers la Société de tout avantage qu'il tire de cette transaction et une telle transaction ne sera pas annulée en raison d'un tel intérêt ou avantage.

13.4 Sous réserve de la Section 125 de la Loi, une transaction conclue par une société et dans laquelle un administrateur a un intérêt est résiliable par la Société à moins que l'intérêt de l'administrateur n'ait été porté à la connaissance du conseil conformément à la clause 13.1 et à la Section 124 de la Loi avant que la Société n'ait conclu la transaction.

13.5 Nonobstant la clause 13.4, une transaction conclue par la Société dans laquelle l'administrateur a un intérêt n'est pas résiliable par la Société si:

- (a) les faits matériels de l'intérêt de l'administrateur dans la transaction sont connus des actionnaires autorisés à voter à une assemblée des actionnaires et que la transaction est approuvée ou ratifiée par une résolution des actionnaires; et
- (b) la Société a reçu une valeur équitable de la transaction.

13.6 Pour les besoins de la clause 13.5(b), la méthode de détermination pour savoir si la Société a reçu une valeur équitable pour une transaction sera basée sur les informations connues par la Société et l'administrateur qui a un intérêt au moment de la conclusion de la transaction.

### 14. Indemnisation.

14.1 Sous réserve des limitations prévues ci-après, la Société doit indemniser contre toutes dépenses, y compris les frais d'avocat, et contre tous jugements, amendes et montants payés dans le cadre d'une transaction et raisonnablement encourus en relation avec toute procédure juridique, administrative ou d'investigation, toute personne qui:

- (a) est ou a été partie ou est susceptible d'être partie à une procédure en prévision, en cours ou close, qu'elle soit d'ordre civil, pénal, administratif ou d'investigation, du fait que cette personne est ou a été un administrateur de la Société; ou
- (b) est ou a été, à la demande de la Société, administrateur de, ou agit ou a agi en toute autre capacité que ce soit, pour une autre société ou une association de personnes, entreprise commune, trust ou autre entreprise.

14.2 L'indemnisation à la Disposition 14.1 ne s'applique que si la personne a agi honnêtement et de bonne foi dans le meilleur intérêt de la Société et, dans le cas d'une procédure pénale, si la personne n'a aucune raison de croire qu'elle a agi en violation de la loi.

14.3 La décision des administrateurs quant à savoir si la personne a agi honnêtement et de bonne foi dans le meilleur intérêt de la Société et quant à savoir si la personne n'a aucune raison de croire qu'elle a agi en violation de la loi est, en l'absence de fraude, suffisante pour les besoins des Statuts, à moins qu'une question de droit ne soit soulevée.

14.4 La fin d'une procédure, par la voie d'un jugement, d'une ordonnance, d'une transaction, de conviction ou nolle prosequi ne constitue pas en soi une présomption que la personne n'a pas agi honnêtement et de bonne foi dans le meilleur intérêt de la Société ou que la personne n'avait pas de raison de croire qu'elle a agi en violation de la loi.

14.5 La Société peut souscrire et maintenir une assurance en relation avec toute personne qui est ou a été administrateur, fondé de pouvoirs ou liquidateur de la Société ou qui, à la demande de la Société est ou a été un administrateur, fondé de pouvoirs ou liquidateur de, ou en toute autre capacité que ce soit, agit ou a agi pour une autre société ou association de personnes, entreprise commune, trust ou autre entreprise, pour toute responsabilité encourue pour cette personne et encourue par cette personne en cette capacité, que la Société ait ou non le pouvoir d'indemniser cette personne contre toute responsabilité en vertu des présents Statuts.

### 15. Livres et Documents de la société.

15.1 La Société doit tenir les documents suivants au siège social de son agent domiciliaire:

- (a) l'Acte de Constitution et les Statuts;
- (b) le registre des actionnaires ou une copie du registre des actionnaires;

(c) le registre des administrateurs ou une copie du registre des administrateurs; et

(d) copies de tous les avis et autres documents déposés par la Société auprès du Registre au cours des 10 dernières années.

15.2 Aussi longtemps que les administrateurs n'en décident pas autrement par voie de Résolution des Administrateurs, la Société doit garder le registre des actionnaires original et le registre des administrateurs original au siège social de son agent domiciliaire.

15.3 Si la Société ne garde qu'une copie du registre des actionnaires ou qu'une copie du registre des administrateurs au siège social de son agent domiciliaire, elle doit:

(a) dans les 15 jours qui suivent une modification dans l'un des registres, notifier le changement par écrit à l'agent domiciliaire; et

(b) transmettre à son agent domiciliaire un avis écrit relatif à l'adresse physique du lieu ou des lieux où se trouvent le registre des actionnaires original et le registre des administrateurs original.

15.4 La Société doit garder les documents suivants au siège social de son agent domiciliaire ou à tout(tous) autre(s) lieu(x), aux Iles Vierges Britanniques ou ailleurs, que les administrateurs fixeront:

(a) procès-verbaux des assemblées et des Résolutions des Actionnaires et de classes d'Actionnaires;

(b) procès-verbaux de toutes les réunions d'Administrateurs et des comités d'administrateurs; et

(c) une impression du Sceau, le cas échéant.

15.5 Dans les cas où les documents originaux tels que mentionnés dans la présente Disposition sont tenus ailleurs qu'au siège social de l'agent domiciliaire de la Société, et que le lieu où se trouvent les documents originaux est modifié, la Société doit fournir à l'agent domiciliaire l'adresse physique du nouveau lieu dans un délai de 14 jours à compter du changement de lieu.

15.6 Les documents tenus par la Société conformément à la présente Disposition auront la forme écrite ou entièrement ou partiellement électronique conformément aux exigences de la Loi sur les Transactions Electroniques (Electronic Transactions Act (No.5 of 2001)).

**16. Registre des sûretés.** La Société doit tenir au siège social de son agent domiciliaire un registre des sûretés dans lequel doivent être inscrites les informations suivantes relatives à chaque hypothèque, sûreté ou autre charge hypothécaire créée par la Société:

(a) la date de création de la sûreté;

(b) une brève description de la dette grevée par la sûreté;

(c) une brève description du bien hypothéqué;

(d) le nom et l'adresse du représentant (trustée) de la sûreté ou, s'il n'y en a pas, le nom et l'adresse du débiteur-gagiste;

(e) à moins que la sûreté ne soit une sûreté au porteur, le nom et l'adresse du détenteur du gage; et

(f) les détails de toute interdiction ou restriction contenue dans l'instrument créant le gage sur le pouvoir de la Société de créer un gage futur, de rang prioritaire ou de même rang que le gage.

**17. Sceau.** La Société peut avoir plus d'un Sceau et les références dans les présentes au Sceau seront des références à chaque Sceau ayant été valablement adopté par Résolution des Administrateurs. Les administrateurs doivent faire en sorte que le Sceau soit sous bonne garde et qu'un exemplaire soit maintenu au siège social. Sauf disposition contraire dans les présentes, le Sceau, lorsqu'il est apposé sur tout instrument écrit, sera certifié et attesté par la signature de tout administrateur ou autre personne autorisée à cet effet de temps à autre par Résolution des Administrateurs. Cette autorisation peut être donnée, avant ou après l'apposition du Sceau, être générale ou spécifique et peut porter sur plusieurs sceaux. Les administrateurs peuvent prévoir des télécopies du Sceau et de la signature de tout administrateur ou de toute personne autorisée, lesquelles peuvent être imprimées ou reproduites de toute autre manière sur n'importe quel instrument et celui-ci aura le même effet et sera aussi valable que si le Sceau avait été apposé sur cet instrument et attesté tel que décrit ci-dessus.

### **18. Distributions par voie de dividendes.**

18.1 Les administrateurs de la Société peuvent, par Résolution des Administrateurs, autoriser une distribution par voie de dividendes à une date et d'un montant qu'ils jugent appropriés s'ils considèrent raisonnablement qu'immédiatement après une telle distribution, la valeur de l'actif de la Société sera supérieure à son passif et que la Société pourra régler ses dettes lorsque celles-ci sont exigibles.

18.2 Les dividendes peuvent être payés en numéraire, en actions ou en un autre bien.

18.3 Un avis de toute distribution qui pourrait avoir été déclarée doit être envoyé à chaque Actionnaire tel que spécifié à la Disposition 20.1 et tous les dividendes non réclamés pendant une période de 3 ans après avoir été déclarés par Résolution des Administrateurs seront confisqués au profit de la Société.

18.4 Les dividendes ne porteront pas intérêt envers la Société et les dividendes ne pourront pas être payés avec des Actions en Trésorerie.

## 19. Comptes et Révision des comptes.

19.1 La Société doit tenir des livres et documents qui montrent et expliquent suffisamment les transactions de la Société et qui permettent de déterminer à tout moment la situation financière de la Société avec une fiabilité raisonnable.

19.2 La Société peut, par Résolution des Actionnaires, demander aux administrateurs de préparer périodiquement, et de mettre à disposition, un compte de pertes et profits et un bilan. Le compte de pertes et profits de la Société ainsi que le bilan seront établis de manière à donner une vision juste et fiable des profits et des pertes de la Société pour une année sociale et une vision juste et fiable des actifs et passifs de la Société à la fin de l'année sociale.

19.3 La Société peut, par Résolution des Actionnaires, demander à ce que les comptes soient révisés par des commissaires.

19.4 Les premiers commissaires sont nommés par Résolution des Administrateurs et les commissaires suivants seront nommés par une Résolution des Actionnaires.

19.5 Les commissaires peuvent être Actionnaires, mais aucun administrateur ni autre fondé de pouvoirs n'est éligible à la fonction de commissaire pendant l'exercice de ses fonctions.

19.6 La rémunération des commissaires de la Société:

(a) peut être fixée par Résolution des Administrateurs dans les cas où les commissaires sont nommés par les administrateurs; et

(b) sous réserve de ce qui précède, doit être fixée par Résolution des Actionnaires ou de la manière que la Société peut décider par Résolution des Actionnaires.

19.7 Les commissaires doivent réviser chacun du compte de pertes et profits et du bilan destinés à être présentés à l'assemblée des Actionnaires ou transmis de toute autre manière aux Actionnaires et doivent établir un rapport écrit:

(a) que de leur avis, le compte de pertes et profits et le bilan donne ou non une vision juste et fiable du compte de pertes et profits pour la période couverte par les comptes et respectivement, les actifs et passifs de la Société à la fin de cette période; et

(b) que les informations et explications requises par les commissaires ont ou non été obtenues.

19.8 Le rapport des commissaires sera annexé aux comptes et sera lu à l'assemblée des Actionnaires à laquelle les comptes de la Société sont présentés ou devra être transmis de toute autre manière aux Actionnaires.

19.9 Chaque commissaire de la Société aura à tout moment un droit d'accès aux livres, comptes et quittances de la Société, et pourra demander aux administrateurs et fondés de pouvoirs de la Société les informations et les explications qu'il juge nécessaires dans le cadre de l'exécution de son mandat.

19.10 Les commissaires de la Société peuvent recevoir les avis de convocation et participer aux assemblées des Actionnaires auxquelles le compte de pertes et profits et le bilan de la Société seront présentés.

## 20. Notifications.

20.1 Tous les avis, toutes les informations ou toute déclaration écrite devant être envoyés aux Actionnaires par la Société peuvent être remis par un service de coursier ou par courrier adressé à chaque Actionnaire à l'adresse indiquée dans le registre des actionnaires.

20.2 Toute sommation, notification, ordonnance, document, procédure, information ou déclaration écrite devant être envoyés à la Société peuvent être déposés au siège social de la Société ou envoyés par lettre recommandée à l'attention de la Société à son siège social, ou être déposés auprès de l'agent domiciliaire de la Société ou être envoyés par lettre recommandée à l'agent domiciliaire de la Société.

20.3 L'envoi de toute sommation, notification, ordonnance, document, procédure, information ou déclaration écrite à la Société peut être prouvé en montrant que la sommation, notification, ordonnance, document, procédure, information ou déclaration écrite ont été remis au siège social ou auprès de l'agent domiciliaire de la Société ou qu'ils ont été postés à une date acceptable de remise au siège social ou auprès de l'agent domiciliaire de la Société pendant le cours normal dans la période prévue pour cet envoi et qu'il a été adressé en bonne et due forme dans un envoi prépayé.

**21. Liquidation volontaire et Dissolution.** La Société peut, par voie de Résolution des Actionnaires ou une Résolution des Administrateurs, nommer un liquidateur volontaire.

**22. Continuité.** La Société peut par Résolution des Actionnaires ou par une résolution passée à l'unanimité par tous les administrateurs de la Société, continuer à exister en tant que société constituée sous les lois d'une juridiction se situant ailleurs qu'aux Iles Vierges Britanniques de la manière prévue par ladite législation.

### *Troisième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la révocation de (i) Mme Laura E. Bustani et M. Sheikh Fouad El-Khazen en tant qu'administrateurs de la Société et (ii) Luxrédaction S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes de la Société, avec effet à compter de la date de la présente assemblée et de leur accorder décharge complète et inconditionnelle pour l'exécution de leurs mandats respectifs.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de nommer Mme Laura Manuela Lobna Nor Maria El-Khazen Lahoud, femme au foyer, née le 3 janvier 1961 à Londres (Grande-Bretagne), résidant à Villa Samir Lahoud, Baabdat, Liban et Mr. Earl F. Glock, résidant professionnellement à 1100 Connecticut Avenue au neuvième étage, Washington DC 20036-4114 (Etats-Unis) en tant qu'administrateurs de la Société avec effet au jour de la présente assemblée et jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en 2015.

Par voie de conséquence, le conseil d'administration de la Société est composé de:

- Mme Myma E. Bustani,
- M. Jamil F. El-Khazen,
- Mme Laura Manuela Lobna Nor Maria El-Khazen Lahoud, et
- M. Earl F. Glock.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide qu'il sera procédé à la radiation de la Société du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la suite de la réalisation de la condition suspensive indiquée ci-dessous.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide de nommer Patrick Santer et/ou Sophie Bronkart et/ou tout avocat de l'étude Elvigner, Hoss & Prussen, chacun agissant individuellement, (A) pour représenter la Société vis-à-vis de toute autorité ou entité au Luxembourg afin de (i) accomplir toutes les formalités, (ii) signer, exécuter et délivrer tout document et (iii) faire toutes choses, nécessaires ou utiles en relation avec le Transfert et le changement de nationalité et (B) pour au nom et pour compte de la Société se présenter devant le notaire afin d'acter la réalisation de la condition suspensive indiquée ci-dessous.

*Condition suspensive*

Toutes les résolutions ci-dessus sont prises sous la condition suspensive de l'inscription de la Société Registre des Sociétés ("Registrar of Corporate Affairs") des Iles Vierges Britanniques.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en français suivi d'une version française suivi d'une version anglaise; sur demande des comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. NOLTE, S. DAMIEN, S. BRONKART et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 5 mars 2010. Relation: LAC/2010/10017. Reçu douze euros (12€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 17 mars 2010.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2010040201/1468.

(100039706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2010.

**68 Galtier S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 105.364.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mars 2010*

Le siège social est transféré du 2, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg, au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 10 mars 2010.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Référence de publication: 2010040537/12.

(100039744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2010.

**Arbo Property Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9522 Wiltz, 21, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 97.195.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARBO PROPERTY SERVICES S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010040534/11.

(100039707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2010.

**COLT Lux Group Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 115.940.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2010.

*Pour COLT Lux Group Holding S.à r.l.*

Esmée Chengapen

Référence de publication: 2010040590/12.

(100039945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2010.

**COLT Lux Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 116.041.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2010.

*Pour COLT Lux Finance S.à r.l.*

Esmée Chengapen

Référence de publication: 2010040591/12.

(100039940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2010.

**Evolution Groupe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5752 Frisange, 4B, Um Hau.

R.C.S. Luxembourg B 146.237.

*Extrait du Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 mars 2010.**Première résolution*

L'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration nomme comme nouvel administrateur M. André BLOCH, demeurant 2, rue du Bouleau à F - 67590 Schweighouse sur Moder, divorcé, né le 17 octobre 1954 à Strasbourg (France), de nationalité française, en supplément des trois administrateurs existant pour une période coïncidant avec celle de la nomination des administrateurs existant, à savoir pour la période qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour certifier conforme

David-Alexandre KIENER

*Administrateur délégué*

Référence de publication: 2010040569/18.

(100040183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2010.

**COLT Lux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 116.042.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2010.

*Pour COLT Lux Holding S.à r.l.*

Esmée Chengapen

Référence de publication: 2010040592/12.

(100039938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2010.

**BRC Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 92.577.

Les comptes annuels corrigés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg et remplacent les comptes annuels au 31 décembre 2008 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la référence L090202728.04 en date du 31.12.2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010040593/12.

(100040131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2010.

**CVI GVF Luxembourg One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 129.276.

Les comptes annuels au 31.05.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GVI GVF Luxembourg One S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010040588/11.

(100039888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2010.

**Ashwell Rated S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 107.848.

## EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la Société tenue en date du 29 janvier 2010 que les actionnaires de la Société ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Vincent Bouffieux, ayant son adresse professionnelle au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur de la Société et ce avec effet au 29 janvier 2010;
- de nommer Saphia Boudjani, ayant son adresse professionnelle au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la société avec effet au 29 janvier 2010 et ce jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui se tiendra en 2014.

Luxembourg, le 17 mars 2010.

David Saigne

*Administrateur*

Référence de publication: 2010040579/18.

(100039994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2010.

**LS Avanz, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6460 Echternach, 30B, place du Marché.

R.C.S. Luxembourg B 124.928.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2010.

*Pour la société*

Paul DECKER

*Le notaire*

Référence de publication: 2010040937/13.

(100040829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**AEIF LH Sub 01 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 129.918.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2010.

*Pour la société*

Paul DECKER

*Le notaire*

Référence de publication: 2010040939/13.

(100040836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Portugal (Brisa) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 131.451.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2010.

*Pour la société*

Paul DECKER

*Le notaire*

Référence de publication: 2010040941/13.

(100040844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Feld International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 38.240.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 mars 2010.

*Pour copie conforme*

*Pour la société*

Maître Jean SECKLER

*Notaire*

Référence de publication: 2010040908/14.

(100040992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**RM2 International S.A., Société Anonyme,  
(anc. Malvern S.A.).**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R.C.S. Luxembourg B 132.740.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 mars 2010.

BLANCHE MOUTRIER  
NOTAIRE

Référence de publication: 2010040931/13.

(100040654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Portugal (Brisa) 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.  
R.C.S. Luxembourg B 133.057.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2010.

*Pour la société*  
Paul DECKER  
*Le notaire*

Référence de publication: 2010040943/13.

(100040849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**TeamSystem Integral Investors, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.776.100,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 107.875.

—  
La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°961 du 29 septembre 2005.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TeamSystem Integral Investors  
Signature

Référence de publication: 2010040974/14.

(100040288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Kulicke and Soffa Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 111.770.

—  
Koordinierte Statuten, gemäss einer kapitalerhöhung-statutenabänderung abgehalten vor Maître Carlo WERSANDT, Notar mit Amtssitz zu Luxemburg, am 15. März 2010, hinterlegt beim Handels und Gesellschaftsregister von Luxemburg.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 22 März 2010.

C. WERSANDT  
Notar

Référence de publication: 2010040904/13.

(100041038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---



**Frisco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.  
R.C.S. Luxembourg B 128.935.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire.*

Référence de publication: 2010041020/11.

(100040944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

**Frisco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.  
R.C.S. Luxembourg B 128.935.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire.*

Référence de publication: 2010041021/11.

(100040945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

**Fux S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 109.027.

Le bilan et l'annexe au 31 août 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un administrateur*

Référence de publication: 2010041022/11.

(100040543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

**Finstone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 10.000.000,00.**Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 48.918.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 26 février 2010.

Référence de publication: 2010041023/11.

(100040683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

**Flux Re S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 133.013.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

Référence de publication: 2010041024/10.

(100040777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

**Fiat Finance and Trade Ltd, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 59.500.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FIAT FINANCE AND TRADE Ltd.*

Signature

Référence de publication: 2010041025/11.

(100040947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**EPIC Euro Property 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 121.874.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010041026/10.

(100040913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Eurasia Estinvest, Société Anonyme.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.  
R.C.S. Luxembourg B 117.478.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un administrateur*

Référence de publication: 2010041032/11.

(100040573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Eurolizenz SA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 87.058.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010041033/11.

(100041045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Eagle (EU) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 125.450.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 mars 2010.

Référence de publication: 2010041036/11.

(100040532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Dirbach Immo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.  
R.C.S. Luxembourg B 80.809.

Le Bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
22 mars 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010041035/10.

(100040808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Eagle (EU) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 125.450.

Les comptes annuels pour la période du 2 mars 2007 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 mars 2010.

Référence de publication: 2010041037/12.

(100040533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Eagle (US) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 125.449.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 mars 2010.

Référence de publication: 2010041038/11.

(100040534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**CNH Europe Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 71.335.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CNH EUROPE HOLDING S.A.*

Signature

Référence de publication: 2010041040/11.

(100040909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**EPIC Euro Property 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 121.875.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010041030/10.

(100041042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**BIP PD Ports Capital Management SCA, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 151.915.

---

**STATUTES**

In the year two thousand and nine, on the twelfth day of November

Before the undersigned Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1) Brookfield Infrastructure UK Holdings (Cayman) LP a company incorporated under the laws of Cayman Islands having its registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, South Church Street, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the register of the Secretary of State Cayman Islands. - division of corporations,

duly represented by Régis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

2) BIP Bermuda Holdings I Limited a company incorporated under the laws of Cayman Islands having its registered office at Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton HM 12, Bermuda, registered in Bermuda under registration number 41037,

duly represented by Régis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

3) BIP PD Ports Capital Management S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, whose registration with the Luxembourg trade and companies' register is pending,

duly represented by Régis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxies, initialled "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the notary to draw up the articles of incorporation of a société en commandite par actions which they declare organised among themselves as follows:

**A. Name - Registered office - Duration - Object**

**Art. 1.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become shareholders in the future, a company in the form of a société en commandite par actions under the name of "BIP PD Ports Capital Management SCA" (hereinafter the "Company").

**Art. 2.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. Within the same municipality, the registered office of the company may be transferred by resolution of the Manager. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by decision of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

**B. Shareholders' liability**

**Art. 5.** The general partner of the Company (associé commandité) is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be paid out of the assets of the Company. The other shareholders (for the avoidance of doubt, not including the general partner), being the holder(s) of ordinary shares shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

### C. Share capital - Shares

**Art. 6.** The Company has a share capital of GBP 30,000 (thirty thousand pounds sterling) represented by 29,999 (twenty-nine thousand nine hundred ninety-nine) ordinary shares (the "Ordinary Shares") with a par value of GBP 1 (one pound sterling) each and one (1) management share (the "Management Share") with a par value of GBP 1 (one pound sterling).

The authorised capital, including the issued share capital, is fixed at GBP 60,000 (sixty thousand pounds sterling) consisting of 60,000 (sixty thousand) shares with a par value of GBP 1 (one pound sterling) per share. During the period of five years, from the date of the publication of these articles of association, the Manager is hereby authorised to issue shares and to grant options to subscribe for shares, to such persons and on such terms as he shall see fit and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued.

The subscribed capital and the authorised capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.

**Art. 7.** All shares of the Company shall be issued in registered form only.

A shareholders' register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated.

Certificates of these recordings shall be issued and signed by the Manager upon request of the relevant shareholder. Such signatures shall either be made by hand, printed, or in facsimile.

Ownership of the registered shares will result from the recordings in the shareholders' register.

The registered Ordinary Shares are freely transferable and their transfers shall be executed by a written declaration of transfer to be registered in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act on their behalf. The transfers of shares may also be carried out in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and register in the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee.

Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address shall also be entered into the register of shareholders. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the register of shareholders by way of a written notification sent to the Company's registered office, or to such other address indicated by the Company.

The Management Share held by the Manager is not transferable except to a successor manager to be appointed in accordance with article 8 of the Articles.

The Company recognises only one owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint one single representative to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such representative shall imply a suspension of all rights attached to such share(s).

### D. Management

**Art. 8.** The Company shall be managed by BIP PD Ports Capital Management 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, in its capacity as sole general partner (associé commandité) and manager of the Company and represented by its board of managers (herein referred to as the "Manager"). The other shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

The Manager may, from time to time, appoint officers or agents of the Company as required for the administrative operation and management of the Company, provided however that the holders of Ordinary Shares may not act on behalf of the Company without risking their limited liability status. The appointed officers or agents shall be entrusted with the powers and duties conferred to them by the Manager.

In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as manager of the Company, the Company shall not immediately be dissolved and liquidated. The Supervisory Board, as provided for in article 11 hereof, shall appoint an administrator, who need not be a shareholder, in order that he effect urgent management acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint a successor manager, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the articles. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

The appointment of a successor manager shall be subject to the approval of the Manager.

In case of gross negligence and/or willful misconduct by the Manager or, in the event that, in the reasonable opinion of the holders of Ordinary Shares, the Manager failed to fulfill its obligations towards the Company and/or the shareholders, then the general meeting of shareholders may, in accordance with the quorum and majority conditions required for the amendment of these articles of incorporation, revoke the appointment of the Manager and replace the Manager with a new manager whose appointment shall be approved by an affirmative vote taken under the same quorum and majority requirements as above mentioned.

The Manager may not participate in any vote concerning (i) its revocation as manager of the Company; or (ii) an increase to the number of managers.

The Manager shall not be authorized to resign from its function as manager of the Company without the prior consent of the shareholders, and whose resignation shall be approved by an affirmative vote taken under the same quorum and majority requirements as above mentioned.

**Art. 9.** The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposal within the Company' stated object.

All powers not expressly reserved by law or by these articles of incorporation to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager.

**Art. 10.** The Company is validly bound vis-à-vis third parties by the signature of the Manager represented by duly appointed representatives, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager at its sole discretion.

### E. Supervision

**Art. 11.** The business of the Company and its financial situation, in particular its books and accounts shall be supervised by a Conseil de Surveillance (the "Supervisory Board") comprising at least three members. For the carrying out of its supervisory duties, the supervisory board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time.

The members of the Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period which may not exceed six years and shall hold office until their successors are elected. The members of the supervisory board are re-eligible for election and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman, two of its members or by the Manager.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all its members at least twenty-four hours prior to the date set for such meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature of such emergency shall be detailed in the notice of meeting. The notice will indicate the place of the meeting and it will contain the agenda thereof. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, telefax or any other similar means of communication, a copy being sufficient. Special notices shall not be required for meetings held at times and places fixed in a calendar previously adopted by the Supervisory Board.

The chairman of the supervisory board will preside at all meetings of such board, but in his absence the supervisory board will appoint another member of the supervisory board as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting. Any member may act at any meeting by appointing another member as his proxy in writing, by telegram, telex or telefax or any other similar means of communication, a copy being sufficient. A member may represent several of his colleagues.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of the members are present or represented. Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented.

Resolutions of the Supervisory Board are to be recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere shall be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.

Written resolutions, approved and signed by all the members of the Supervisory Board, shall have the same effect as resolutions voted at the boards' meetings; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, telefax or any other similar means of communication, a copy being sufficient. Such approval shall be confirmed in writing and all such documents shall together form the document which proves that such resolution has been taken.

Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**Art. 12.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the directors or officers of the Manager have any interest in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Any director or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company contracts or otherwise engages in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

## F. General meetings of shareholders

**Art. 13.** The general meeting of shareholders represents all the shareholders of the Company. It has the powers reserved to it and/or the shareholders by law, under the reservation that, unless otherwise provided by the present articles of incorporation, a resolution shall be validly adopted only if approved by the Manager.

The general meeting of the shareholders of the Company shall meet when convened by the Manager or the Supervisory Board. It may also be convened by the Manager upon request of shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on 31st of May at 11 a.m.

If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day in Luxembourg.

Other general meetings of shareholders may be held at such places and times specified in the respective convening notices. The general meetings of the shareholders are convened by a notice indicating the agenda and sent by registered mail at least eight (8) days preceding the general meeting to each shareholder of the Company at the address indicated in the share register. The quorum and majority provided by law shall govern the conduct of the meetings of shareholders of the company, unless otherwise provided herein.

General meetings of shareholders may also be held by conference-call or video conference or by any other telecommunication means, allowing all persons participating at such meeting to hear one another.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by facsimile or by any other means of communication, a copy being sufficient. The manager may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders. If all the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

## G. Accounting year - Balance sheet

**Art. 14.** The accounting year of the Company shall begin on January first of each year and shall terminate on December thirty-first.

**Art. 15.** From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the statutory reserve shall have reached 10% (ten percent) of the subscribed share capital. The general meeting of shareholders, upon recommendation of the Manager, shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions provided for by law.

## H. Amendment of the articles of incorporation

**Art. 16.** These articles of incorporation may be amended, subject to the approval of the Manager, by a general meeting of shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended, unless otherwise provided herein.

## I. Liquidation

**Art. 17.** In case of dissolution of the Company, one or more liquidators (individuals or legal entities) shall carry out the liquidation. The liquidator(s) shall be appointed by the general meeting which decided the dissolution and which shall determine their powers and compensation.

## J. Final dispositions - Applicable law

**Art. 18.** For all matters not governed by these articles of incorporation the parties shall refer to the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

### *Transitional provisions*

1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the company and shall terminate on 31 December 2010.

2) The first annual general meeting of shareholders shall be held within three (3) months after the closing of the first financial year.

### *Subscription and Payment*

The subscribers have subscribed as mentioned hereafter:

1) Brookfield Infrastructure UK Holdings (Cayman) LP . . . . .	26,999 Ordinary Shares
2) BIP Bermuda Holdings I Limited . . . . .	3,000 Ordinary Shares
3) BIP PD Ports Capital Management S.à r.l. . . . .	1 Management Share
Total: . . . . .	<u>30,000 shares</u>

All the shares have been entirely paid-in in cash so that the amount of GBP 30,000 (thirty thousand pounds sterling) is as of now available to the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

#### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of 10 August 1915, on commercial companies, as amended, and expressly states that they have been fulfilled.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges which shall be borne by the Company under any form whatsoever as a result of its formation are estimated at approximately one thousand four hundred Euros (EUR 1.400,-).

#### *General meeting of shareholders*

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

1. The number of members of the Supervisory Board is set at three.
2. The following persons are appointed as members of the Supervisory Board until the general meeting of shareholders resolving on the annual accounts as of 31 December 2012:
  - a) Gérard Becquer, réviseur d'entreprise born in Briey, France, on April 29, 1956, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
  - b) Jean-Philippe Fiorucci, private employee, born in Villerupt, France, on June 8, 1972, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
  - c) David Richy, private employee, born in Liege, Belgium, on July 23, 1979, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
3. The registered office of the Company is set at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le douze novembre

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Brookfield Infrastructure UK Holdings (Cayman) LP, une société constituée sous les lois des Iles Caïmans ayant son siège social au Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, South Church Street, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, enregistrée auprès du registre du Secrétaire d'Etat des Iles Cayman - division des sociétés,

dûment représentée par Régis Galiotto, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

2) BIP Bermuda Holdings I Limited, une société constituée sous les lois des Iles Caïmans ayant son siège social au Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton HM 12, Bermudes, enregistrée auprès du registre du Secrétaire d'Etat des Bermudes - division des sociétés - sous le numéro d'authentification 41037,

dûment représentée par Régis Galiotto, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

3) BIP PD Ports Capital Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en cours d'enregistrement au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg,

dûment représentée par Régis Galiotto, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

Les procurations signées «ne varietur» par tous les comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société en commandite par actions qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:



## A. Dénomination - Siège - Durée - Objet

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui pourraient devenir actionnaires par la suite une société en commandite par actions sous la dénomination "BIP PD Ports Capital Management SCA" (ci-après la «Société»).

**Art. 2.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du Gérant. La Société peut établir, par décision du Gérant, des succursales, des filiales ou d'autres bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Gérant estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

## B. Responsabilité des actionnaires

**Art. 5.** L'associé commandité de la Société est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées par les avoirs de la Société. Les autres actionnaires (c'est-à-dire l'ensemble des actionnaires excepté l'associé commandité), porteurs d'actions ordinaires, s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits d'actionnaire lors des assemblées générales, et ne sont tenus que dans la limite de leurs apports à la Société.

## C. Capital social - Actions

**Art. 6.** La Société a un capital souscrit de GBP 30,000 (trente mille livres sterling) représenté par 29,999 (vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-neuf) actions ordinaires (les «Actions Ordinaires») d'une valeur nominale de GBP 1 chacune et par une (1) action de Commandité (l'«Action de Commandité») d'une valeur nominale de GBP 1.

Le capital autorisé est fixé à GBP 60,000 (soixante mille livres sterling) représenté par 60,000 (soixante) actions d'une valeur nominale de GBP 1 chacune. Pendant une période de cinq ans à partir de la publication de ces statuts, le gérant est autorisé à émettre des actions et à consentir des options pour souscrire aux actions de la société, aux personnes et aux conditions qu'il détermine et plus spécialement de procéder à une telle émission sans réserver aux anciens actionnaires un droit préférentiel de souscription pour les actions à émettre.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société pourra, aux conditions prévues par la loi, racheter ses propres actions.

**Art. 7.** Toutes les actions seront émises sous la forme nominative exclusivement.

Un registre des actionnaires qui pourra être consulté par tout actionnaire, sera tenu au siège social. Ce registre contiendra le nom de chaque propriétaire d'actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'actions qu'il détient, l'indication des paiements effectués, ainsi que les transferts d'actions et les dates de ces transferts. Chaque actionnaire devra par courrier recommandé informer la Société de sa résidence ou son domicile élu, ainsi que de tout changement de celle-ci ou de celui-ci. La Société pourra invoquer la dernière adresse ainsi communiquée.

Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés et signés par le Gérant sur demande de l'actionnaire. Ces signatures pourront être soit manuscrites, soit imprimées, soit en fac-similé.

Le droit de propriété des actions nominatives s'établit par une inscription au registre des actionnaires.

Les actions ordinaires nominatives sont librement cessibles et leur transfert se fera par une déclaration de transfert écrite, portée au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par le mandataire valablement constitué à cet effet. Le transfert d'actions peut aussi être effectué selon les dispositions de l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois sur le transfert de titres. En outre, la Société peut accepter et enregistrer dans le registre des actionnaires tout transfert auquel il est fait référence dans toute correspondance ou autre document établissant l'accord du cédant et du cessionnaire.

Tout actionnaire devra fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les communications et informations pourront être envoyées. Cette adresse sera également portée au registre. Les actionnaires peuvent à tout moment changer leur

adresse enregistrée dans le registre des actionnaires par le biais d'une communication écrite à envoyer au siège social de la Société ou à une autre adresse indiquée par celle-ci.

L'Action de Commandité appartenant au Gérant ne peut être transférée, excepté au gérant remplaçant qui sera nommé conformément à l'article 8 des présents statuts.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si la propriété de l'action est indivise ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés à l'action.

#### D. Gérance

**Art. 8.** La Société sera administrée par BIP PD Ports Capital Management 1 S.à r.l., une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg en sa capacité d'associé commandité unique et de gérant de la Société et représentée par son conseil de gérance (ci-après le «Gérant»). Les autres actionnaires ne participeront ni interviendront dans la gestion de la société.

Le Gérant peut, de temps en temps, nommer des officiers ou des agents de la Société comme exigé pour les opérations et la gestion de la Société, pourvu cependant que les détenteurs d'Actions Ordinaires ne puissent pas agir au nom de la Société sans risquer leur statut de responsabilité limitée. Les officiers ou les agents nommés devront agir selon les pouvoirs et les devoirs qui leurs sont conférés par le gérant.

En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions au sein de la Société, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, sous condition que le conseil de surveillance, suivant l'article 11, puisse nommer un administrateur, qui n'a pas besoin d'être actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion urgents, jusqu'à ce que se tienne une assemblée générale d'actionnaires, convoquée par cet administrateur dans les quinze jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant, en respectant les règles de quorum et de majorité requises pour la modification des statuts. L'absence d'une telle nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société.

La nomination d'un gérant remplaçant est soumise à l'approbation du Gérant.

En cas de grossières négligences et/ou de fautes professionnelles délibérées du Gérant ou, au cas où, à l'avis raisonnable des détenteurs d'Actions Ordinaires, le Gérant a échoué devant l'accomplissement de ses obligations envers la Société et/ou envers les actionnaires, alors l'assemblée générale d'actionnaires peut, conformément au quorum et aux conditions majoritaires exigées pour l'amendement de ces statuts, révoquer la nomination du gérant et le remplacer par un nouveau gérant dont la nomination sera approuvée par un vote affirmatif pris selon les conditions de quorum et de majorités tels que mentionnés ci-dessus.

Le Gérant ne peut pas participer aux votes concernant sa révocation en tant que Gérant de la Société, ni aux votes concernant les augmentations du nombre de Gérants.

Le Gérant ne sera pas autorisé à démissionner de sa fonction de Gérant de la Société sans le consentement antérieur des actionnaires et dont la démission sera approuvée par un vote affirmatif pris selon les conditions de quorum et de majorités tels que mentionnés ci-dessus.

**Art. 9.** Le Gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour effectuer tous les actes d'administration et de disposition relevant de l'objet de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au conseil de surveillance de la Société appartiennent au Gérant.

**Art. 10.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature du Gérant, représenté par des représentants dûment nommés ou par la signature de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant en sa seule discrétion.

#### E. Surveillance

**Art. 11.** Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par un conseil de surveillance composé d'au moins trois membres. Afin de surveiller les opérations de la Société, le conseil de surveillance se voit attribué les fonctions d'un commissaire aux comptes, conformément à l'article 62 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps en temps.

Les membres du conseil de surveillance seront élus par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période qui ne pourra excéder six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus. Les membres du conseil de surveillance sont rééligible et pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Le conseil de surveillance peut élire un de ses membres comme président.

Le conseil de surveillance est convoqué par son président, deux au moins de ses membres ou par le Gérant.

Une convocation écrite de toute réunion du conseil de surveillance sera donnée à tous ses membres au moins vingt-quatre heures avant la date fixée pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature des circonstances constitutives de l'urgence sera contenue dans la convocation. La convocation devra indiquer le lieu et l'ordre du jour de la réunion. Cette convocation peut faire l'objet d'une renonciation par écrit, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire, une copie étant suffisante. Il ne sera pas nécessaire d'établir des convocations spéciales pour

des réunions qui seront tenues à des dates et lieux prévus par un calendrier préalablement adopté par le conseil de surveillance.

Le président du conseil de surveillance présidera toutes les réunions du conseil, et en son absence le conseil de surveillance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à la réunion un autre membre du conseil de surveillance pour assumer la présidence pro tempore de la réunion. Chaque membre peut agir lors de toute réunion du conseil de surveillance en nommant un autre membre pour le représenter, par écrit, par télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire, une copie étant suffisante. Chaque membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

Le conseil de surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les résolutions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Les résolutions du conseil de surveillance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits de tels procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président ou deux membres.

Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du conseil de surveillance ont le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du conseil; chaque membre doit approuver une telle décision par écrit, télégramme, télex, télécopie ou tout autre mode de communication analogue, une copie étant suffisante. Une telle approbation doit être confirmée par écrit et tous les documents constitueront l'acte qui prouvera qu'une telle décision a été adoptée.

Tout membre du conseil de surveillance peut participer à une réunion du conseil de surveillance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

**Art. 12.** Aucune convention ou autre transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou entreprises ne pourra être affectée ou annulée par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs administrateurs directeurs ou fondés de pouvoir du Gérant auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou entreprise ou par le fait qu'ils seraient administrateurs, associés, directeurs, fondés de pouvoir ou employés de cette autre société ou entreprise. L'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir du Gérant qui est administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entreprise avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en toutes matières relatives à de pareils contrats ou pareilles affaires.

## F. Assemblée générale des actionnaires

**Art. 13.** L'assemblée générale des actionnaires de la Société représente l'universalité des actionnaires de la Société. Elle dispose des pouvoirs qui lui sont réservés et/ou ceux conférés aux actionnaires par la loi, sous réserve que, sauf si les présents statuts en disposent autrement, une résolution ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par le Gérant.

L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le Gérant ou sur demande du conseil de surveillance. Elle peut aussi être convoquée par le Gérant, sur demande des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le 31 mai à 11 heures 30.

Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale se réunira le premier jour ouvrable suivant.

D'autres assemblées générales d'actionnaires peuvent se tenir aux dates et lieux spécifiés dans les avis de convocation. Les assemblées générales des actionnaires sont convoquées par un avis indiquant l'ordre du jour, envoyé par courrier recommandé, au moins huit (8) jours avant l'assemblée générale, à chacun des actionnaires de la Société, et à l'adresse inscrite dans le registre des actions nominatives. Les quorum et conditions de majorité requis par la loi régleront la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les présents statuts.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires peut aussi être tenue au moyen d'une conférence téléphonique ou d'une conférence vidéo ou par d'autres moyens de télécommunication permettant à toutes les personnes prenant part à cette assemblée de s'entendre les uns les autres.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit une autre personne comme son mandataire, par lettre, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen, une copie étant suffisante. Le Gérant peut déterminer toute autre condition à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires. Si l'ensemble des actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, alors l'assemblée pourra être tenue sans avis ou publication préalable.

## G. Exercice social - Bilan

**Art. 14.** L'exercice social commencera le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et prendra fin le 31 décembre.

**Art. 15.** Des bénéfices nets annuels de la Société, 5% (cinq pour cent) seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social souscrit. L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du Gérant, déterminera la façon de disposer du restant des bénéfices nets annuels. Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les conditions prévues par la loi.

## H. Modification des statuts de la société

**Art. 16.** Les présents statuts pourront être modifiés, sous condition de l'approbation du Gérant, par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée, concernant les sociétés commerciales, à moins que les présents statuts n'en disposent autrement.

## I. Liquidation

**Art. 17.** En cas de dissolution de la Société, un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales) procéderont à la liquidation. Le ou les liquidateur(s) seront nommé(s) par l'assemblée générale qui a décidé la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs ainsi que leurs émoluments.

## J. Dispositions finales et Loi applicable

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée concernant les sociétés commerciales.

### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2010,
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu dans les trois (3) mois suivant la clôture du premier exercice social.

### *Souscription et Libération*

Les souscripteurs ont souscrit les actions comme suit:

1) Brookfield Infrastructure UK Holdings (Cayman) LP . . . . .	26,999 Actions Ordinaires
2) BIP Bermuda Holdings I Limited . . . . .	3,000 Actions Ordinaires
2) BIP PD Ports Capital Management S.à r.l. . . . .	1 Action de Commandité
Total: . . . . .	<u>30,000 actions</u>

Toutes les actions ont été libérées par apport en espèces de sorte que la somme de GBP 30,000 (trente mille livres sterling) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles sont remplies.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution sont évalués à environ mille quatre cents Euros (EUR 1.400,-).

### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt les actionnaires, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont adopté à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des membres du Conseil de Surveillance est fixé à trois.
2. Les personnes suivantes sont nommées membres du Conseil de Surveillance jusqu'à ce que l'assemblée générale se prononce sur les comptes de la société le 31 décembre 2012:
  - a) Gérard Becquer, réviseur d'entreprise, né à Briey, France, le 29 avril 1956, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
  - b) Jean-Philippe Fiorucci, employée privée, né à Villerupt, France, le 8 juin 1972, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
  - c) David Richy, employée privée, né à Liège, Belgique, le 23 juillet 1979, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
3. Le siège de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 16 novembre 2009, Relation: LAC/2009/48104. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010039729/502.

(100039305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2010.

---

**Endurance Investment Management, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 151.539.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2010.

Référence de publication: 2010040911/11.

(100040655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Eurooffice 492 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 530.000,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 130.264.

---

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2010.

Référence de publication: 2010040912/11.

(100040292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Eurofid S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 513.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 92.176.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2010.

Référence de publication: 2010040913/11.

(100040622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Cathare Wines S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 96.995.

---

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2010.

Référence de publication: 2010040914/10.

(100040557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Cairngorm Oil & Gas Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.518,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 150.388.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 mars 2010.

Référence de publication: 2010040915/11.

(100040513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Ball Delaware Holdings S.C.S., Société en Commandite simple.**

**Capital social: EUR 19.412.900,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 90.414.

Les statuts coordonnés au 23 février 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 mars 2010.

Référence de publication: 2010040916/11.

(100040454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Arcades International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8443 Steinfort, 12, Square Patton.  
R.C.S. Luxembourg B 149.713.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 mars 2010.

Référence de publication: 2010040917/10.

(100040671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**WARSTEINER Africa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 140.826.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 mars 2010.

BLANCHE MOUTRIER  
NOTAIRE

Référence de publication: 2010040930/12.

(100040643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Amigo Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 146.988.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 mars 2010.

BLANCHE MOUTRIER  
NOTAIRE

Référence de publication: 2010040944/12.

(100040857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Zephyrinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 73.875.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010040951/10.

(100041025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Zethos Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 126.871.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010040954/9.

(100040420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Zeimes Marc, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9760 Lellingen, 1, Op de Leeën.  
R.C.S. Luxembourg B 107.570.

Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph CANNIVY.

Référence de publication: 2010040956/10.

(100040322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Yellow Trading S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.  
R.C.S. Luxembourg B 103.173.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

YELLOW TRADING S.A.

Référence de publication: 2010040959/10.

(100040981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**CSC Pharmaceuticals S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.  
R.C.S. Luxembourg B 84.149.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2010.

*Pour CSC PHARMACEUTICALS S.A.*

*Société anonyme*

*Experta Luxembourg*

*Société anonyme*

*Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS*

Référence de publication: 2010041186/15.

(100040659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Vanguard Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 62.582.

Le Bilan au 31 octobre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010040960/10.

(100040656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Valor Investors S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 139.238.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VALOR INVESTORS S.A.

Signature

Référence de publication: 2010040962/11.

(100040977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Chinese King S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 204, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 30.790.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Chinese King S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010041165/11.

(100040746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Jaron & Jaron, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 134.144.

Le bilan au 30/11/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010041166/11.

(100040664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---

**Mana Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 38.945.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010041163/10.

(100040669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2010.

---